

Côtes d'Armor Développement
Agence de développement
des Côtes d'Armor

Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor

L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES
AGRO-ALIMENTAIRES
EN CÔTES D'ARMOR

Janvier 2017



PROPOS INTRODUCTIF

Les filières agricoles et agro-alimentaires forment un socle sur lequel est fondé et dont dépend le développement d'une part importante de l'économie des Côtes d'Armor : 15% des emplois et environ 30% du chiffre d'affaires total des entreprises costarmoricaines. Elles participent également au maintien d'activités sur l'ensemble du territoire départemental, notamment en milieu rural.

Principalement orientés vers l'élevage et les industries de transformation de la viande, ces secteurs d'activités sont cependant confrontés depuis plusieurs années à des difficultés à la fois conjoncturelles et structurelles.

Dans ce contexte, l'Agence Côtes d'Armor Développement et la Chambre d'Agriculture ont souhaité dresser ensemble un état des lieux précis de ces deux filières et mettre en évidence les évolutions de fond qui les animent : passage du métier d'agriculteur à celui de chef d'entreprise employeur de salariés, montée en compétence technique nécessaire du fait de l'utilisation de matériels et de technologies de pointe, poids de plus en plus important des investissements...

Un focus sur deux territoires, les Communautés de communes du Kreiz-Breizh et de Lamballe Terre et Mer, a été réalisé afin de mesurer précisément, en termes d'emplois, l'importance des nombreux secteurs d'activités constitutifs de ces deux filières.

SOMMAIRE

AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES EN CÔTES D'ARMOR : SYNTHESE (Page 3)

1. L'AGRICULTURE EN COTES D'ARMOR (Page 4)

1.1 Les exploitations agricoles (Page 4)

1.2 La population agricole (Page 7)

1.3 Les principales productions (Page 11)

1.4 Les voies de diversification agricoles (Page 15)

1.5 Les nouveaux enjeux (Page 16)

1.6 La recherche (Page 18)

2. LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (Page 19)

2.1 Les emplois (Page 19)

2.2 Les entreprises (Page 20)

2.3 Le commerce extérieur (Page 22)

3. UNE FILIERE STRATEGIQUE (Page 23)

15 % des emplois du département directement liés à l'activité agricole

L'évaluation des emplois indirects : le Kreiz Breizh et Lamballe Terre et Mer

AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES EN CÔTES D'ARMOR : SYNTHÈSE

Les chiffres Clés

Agriculture : 1^{er} département agricole de France pour la valeur globale de la production (2,5 milliards d'€ de chiffre d'affaires par an en moyenne entre 2009 et 2013), élevage prédominant, 7 921 exploitations (6^{ème} département français), 18 687 actifs, 1^{er} producteur d'œufs de poules pondeuses, 2^{ème} producteur de porcs et de veaux, 3^{ème} producteur de lait.

Agro-alimentaire : 4 milliards de chiffre d'affaires en 2012, 15 071 postes salariés, 2^{ème} employeur du département, 52% des emplois industriels, 633 millions d'€ d'exportations (1^{er} secteur exportateur du département), une centaine d'entreprises de 20 salariés et plus.

Des filières stratégiques

15% des emplois du département en agriculture et agro-alimentaire (emplois directs et emplois induits : vétérinaires, centres de gestion...). Cette proportion est beaucoup plus importante si l'on englobe la totalité des emplois issus des équipementiers et de l'ensemble des sous-traitants agricoles et agro-alimentaires : 26% sur le Kreiz Breizh et 45% sur Lamballe Terre et Mer.

Les voies de diversification

L'agriculture biologique : 5% des exploitations du département et 16 839 hectares concernés. En 5 ans, progression de 40% du nombre d'exploitations et de 70% des surfaces.

Les circuits courts : près de 700 fermes commercialisent une partie de leur production au consommateur (directement ou par un intermédiaire). Ces fermes sont localisées en zones péri-urbaines et côtières et concernent à la fois des jeunes agriculteurs et des exploitations en recherche de diversification.

L'agritourisme : 250 fermes pratiquaient une activité en agritourisme en 2010.

Les nouveaux enjeux

La transition énergétique : le bois énergie (51 élevages et 32 maisons à la ferme sont équipés d'une chaudière à bois déchiqueté), la méthanisation (14 installations agricoles en service), le solaire photovoltaïque (700 à 750 équipements installés sur des bâtiments agricoles).

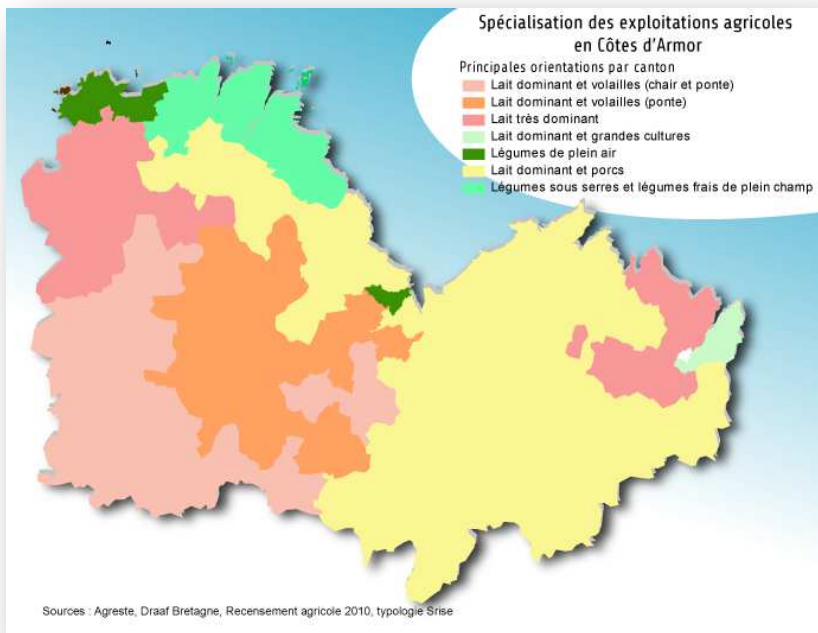
L'environnement : 1^{er} département en termes de contrats territoriaux « bassins versants ». La nécessité de raisonner au mieux l'usage des intrants afin de réduire les pollutions, réaliser des économies et augmenter la productivité conduisent les entreprises de travaux agricoles à se regrouper. Associées par exemple au sein du réseau Cléo, une dizaine d'entreprises (réparties sur les départements de l'Ouest et du Nord) mettent en commun leurs compétences et innovations technologiques (utilisation de capteurs embarqués, de Gps, analyse des données collectées, cartographie de l'évolution de l'état des cultures...) afin de pratiquer une agriculture de précision.

La recherche : 4 organismes de recherche et 3 stations expérimentales. Parallèlement, des bureaux d'études travaillent dans le domaine des systèmes embarqués, de la robotisation, de la géolocalisation... L'agriculture connectée est devenue un réel enjeu de compétitivité pour les agriculteurs comme pour les industriels.

1. L'AGRICULTURE EN CÔTES D'ARMOR

Les productions animales occupent une place prépondérante dans l'économie agricole costarmoricaine et se répartissent géographiquement sur l'ensemble de l'espace départemental : la production porcine majoritairement à l'est du département à proximité des principaux sites d'abattage et de transformation, la volaille dans le quart sud-ouest des Côtes d'Armor, la zone de production légumière concentrée principalement sur la région de Paimpol-Lézardrieux-Tréguier. Seule la production laitière est présente sur la plupart des territoires. Les cultures liées à l'élevage sont par ailleurs très développées : les surfaces fourragères occupent près de 56% de la Surface Agricole Utile (SAU) du département (43% au niveau national).

Sur le podium national pour la plupart des productions animales :



1^{er} producteur d'œufs

de poules pondeuses

22% du cheptel national

2^{ème} producteur de porcs

19% de la production française

2^{ème} producteur de veaux

6% de la production française

3^{ème} producteur de lait

6% des livraisons de lait

1^{er} département agricole de Bretagne (volume de production) et de France (valeur)

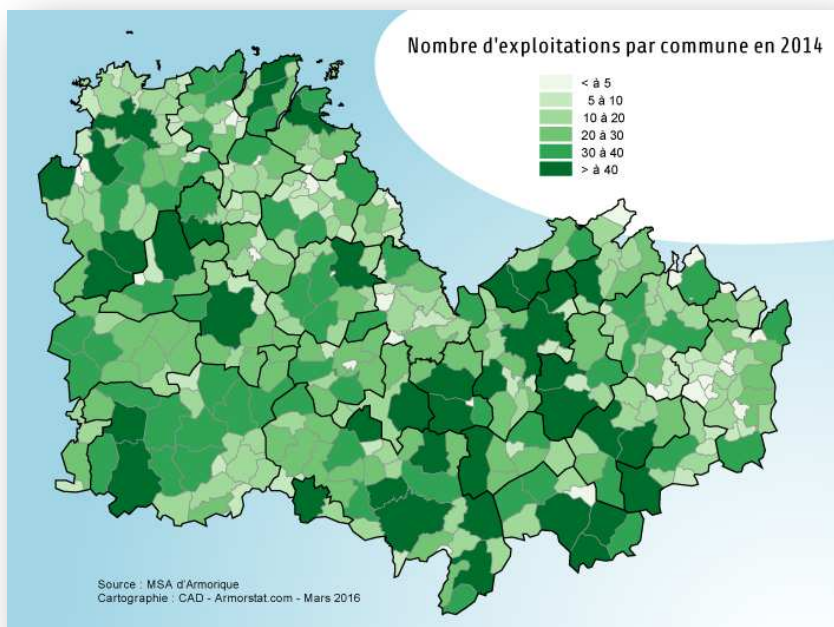
Avec une production globale estimée à 2,5 milliards d'€ en moyenne annuelle sur la période 2009-2013 (3,3% de la valeur de la production agricole nationale), les Côtes d'Armor se situent au 1^{er} rang des départements français.

1.1 LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Des exploitations moins nombreuses mais dont la superficie augmente

Entre les deux derniers recensements agricoles (2000 et 2010), le nombre d'exploitations agricoles en Côtes d'Armor est passé de 13 400 à 9 472 exploitations (dont 7 379 qualifiées *de moyennes et grandes* ou aussi *de professionnelles*). Cette réduction (-29%), moins importante qu'au niveau régional (-33%), est supérieure à celle observée au niveau national (-26%). Les petites exploitations sont plus touchées (-45%) que les moyennes et grandes unités (-23%) et vont en général agrandir ces dernières. Selon la MSA, le département des Côtes d'Armor ne compterait plus que 7 921 exploitations agricoles en 2014.

Malgré ce mouvement de restructuration et d'agrandissement, les Côtes d'Armor figuraient toujours en 2010 parmi les départements français ayant le plus grand nombre d'exploitations (6^{ème} rang).



9 472 exploitations dont 7 379 professionnels

Consécutivement à la diminution continue du nombre d'exploitations agricoles dans le département, leur superficie moyenne augmente. Elle est ainsi passée de 34 hectares en 2000 à 46 hectares en 2010, superficie moyenne qui reste cependant inférieure à la moyenne bretonne (48 ha) et française (56 ha).

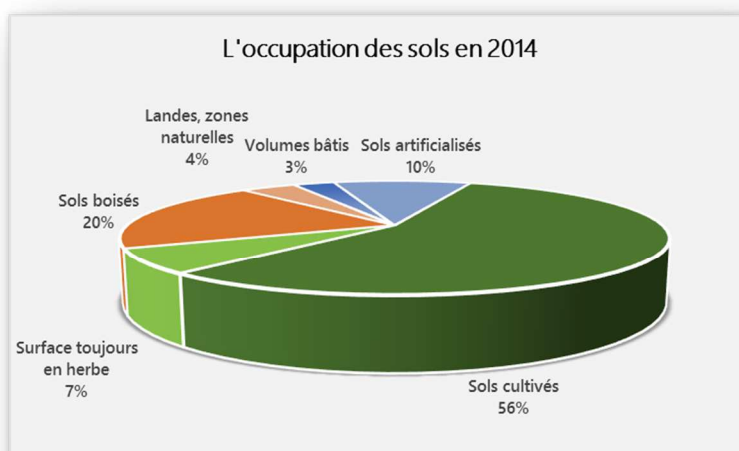
Sources : Recensements agricoles	1988	2000	2010	Evolution 1998-2000
Nombre total	23 610	13 400	9 472	- 14 138
dont petites exploitations	8 890	3 854	2 093	- 6 797
dont moyennes et grandes exploitations	14 720	9 546	7 379	- 7 341
SAU moyenne (ha)	20	34	46	+ 26
dont petites exploitations	6,4	6,8	10,2	+ 3,8
dont moyennes et grandes exploitations	28,0	44,8	56,5	+ 28,5

Des zones artificialisées qui progressent

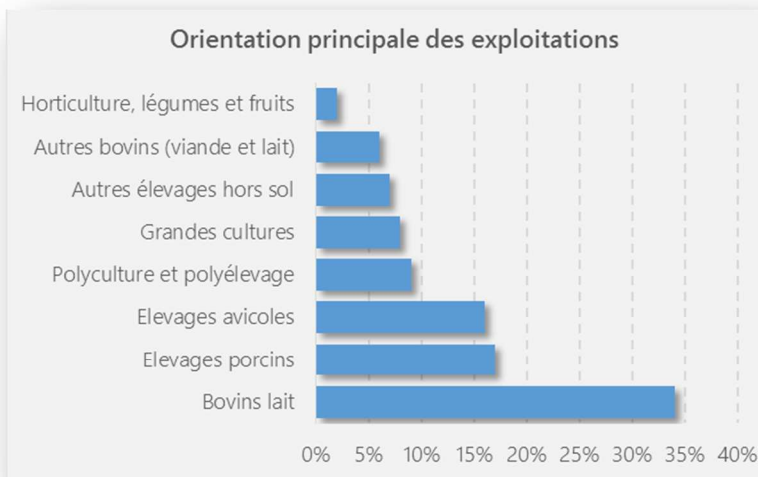
449 742 ha (64% de la superficie totale du département des Côtes d'Armor), étaient consacrés à l'agriculture en 2015. 30% de cette surface concernent des exploitations de production de porcs et volailles, pourcentage le plus élevé des départements français (moyenne nationale : 5%).

Comme dans les autres territoires, la SAU est en recul constant en Côtes d'Armor. Entre 2005 et 2015, elle a été réduite de 3% (Bretagne : -4%). Même si la déprise agricole a fléchi légèrement au cours des dernières années, la réduction de l'espace agricole utile reste importante et inquiète la profession.

Les zones artificialisées (habitat, terrains de sport, parcs de loisirs, espaces d'activités, réseaux routiers, infrastructures...) sont à l'origine et les bénéficiaires de cette évolution. Elles représentent désormais 12% de la superficie totale des Côtes d'Armor contre 9% en moyenne au niveau national.



Source : Agreste, Draaf Bretagne, Enquête Teruti-Lucas 2014



Source : Agreste, Draaf Bretagne-Moyennes et grandes exploitations

L'élevage, 1^{er} secteur agricole

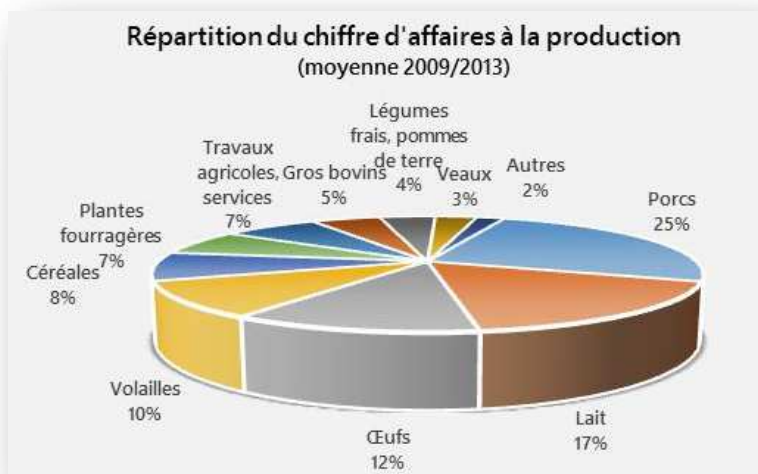
En Côtes d'Armor comme en Bretagne, les exploitations agricoles sont principalement orientées vers l'élevage. La répartition des moyennes et grandes exploitations, selon leur production principale, confirme la prédominance des élevages bovins, laitiers, porcins et avicoles.

L'importance des productions animales se traduit également dans le chiffre d'affaires de l'agriculture.

Sur la période 2010-2014, 73% du chiffre d'affaires à la production (1,84 milliard d'€ en moyenne annuelle) étaient directement issus des productions animales. A noter que les productions de porcs et de lait représentent à elles seules 42% du chiffre d'affaires agricole départemental.

Des investissements qui varient selon la conjoncture

Après une année 2010 en retrait, les investissements dans l'agriculture sont repartis à la hausse et sont restés très dynamiques sur la période 2011-2013 grâce à une conjoncture favorable à la production laitière et aux besoins



Source : Agreste, Draaf Bretagne

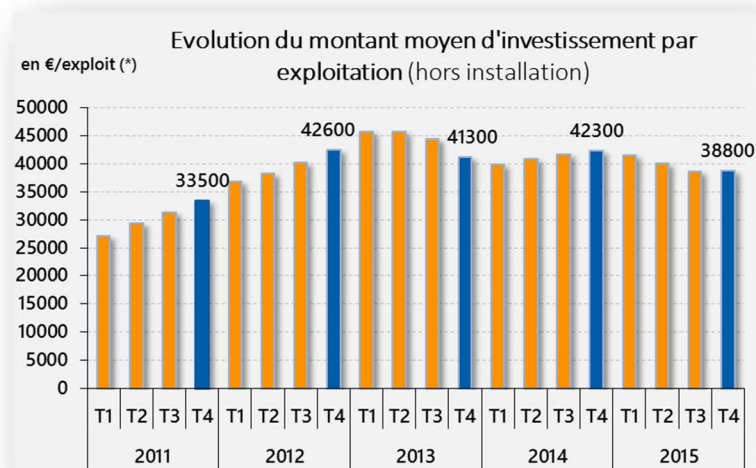
de la filière porcine liés aux normes bien-être. Au global, les 2/3 des investissements concernent le porc et le lait.

Les difficultés rencontrées par ces productions depuis près de deux ans se traduisent, toutefois, par un recul des investissements depuis 2013. Ils ont chuté de près de 30% par truie en production porcine entre 2014 et 2015 et de 5% par vache laitière.

Malgré cette tendance à la baisse, les montants investis dans les exploitations restent très significatifs et jouent un rôle très important dans l'économie départementale.

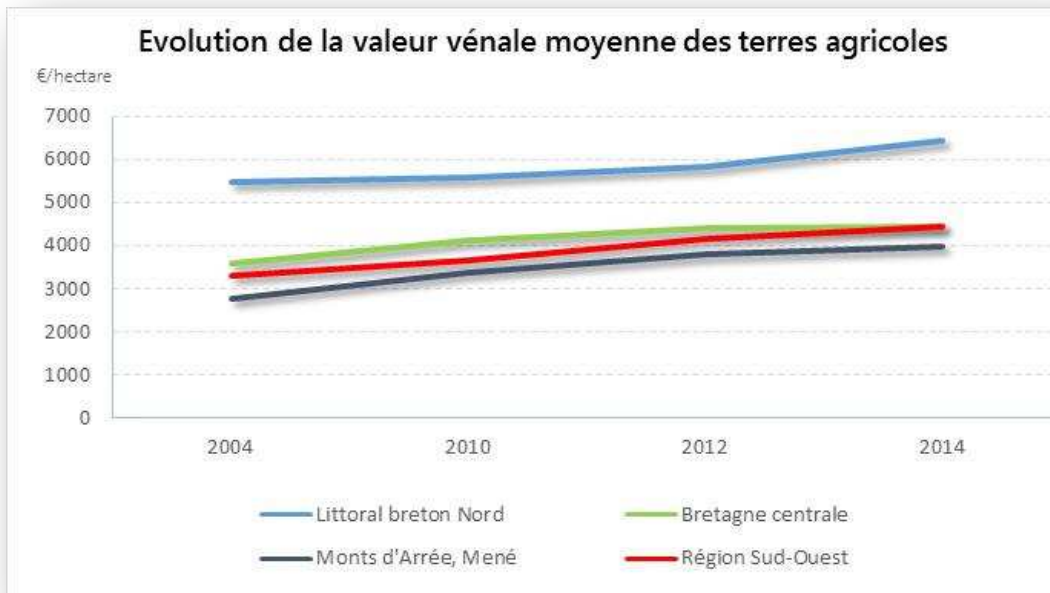
4 630 € l'hectare de terre agricole en moyenne

Comme au niveau national, le prix des terres agricoles augmente régulièrement en Côtes d'Armor en raison, d'une part, de la pression foncière urbaine qui s'exerce d'une manière générale sur les espaces ruraux et littoraux et, d'autre part, de l'augmentation de la taille des élevages qui requièrent davantage de terres pour valoriser leurs déjections animales et produire les fourrages et céréales nécessaires à l'alimentation du bétail.



Source : CER France Côtes d'Armor

En 2014, l'hectare de terre agricole en Côtes d'Armor valait en moyenne 4 630 €, montant en progression de 31% par rapport à l'année 2000 (France : 5 910 €, +36%).



Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

1.2 LA POPULATION AGRICOLE

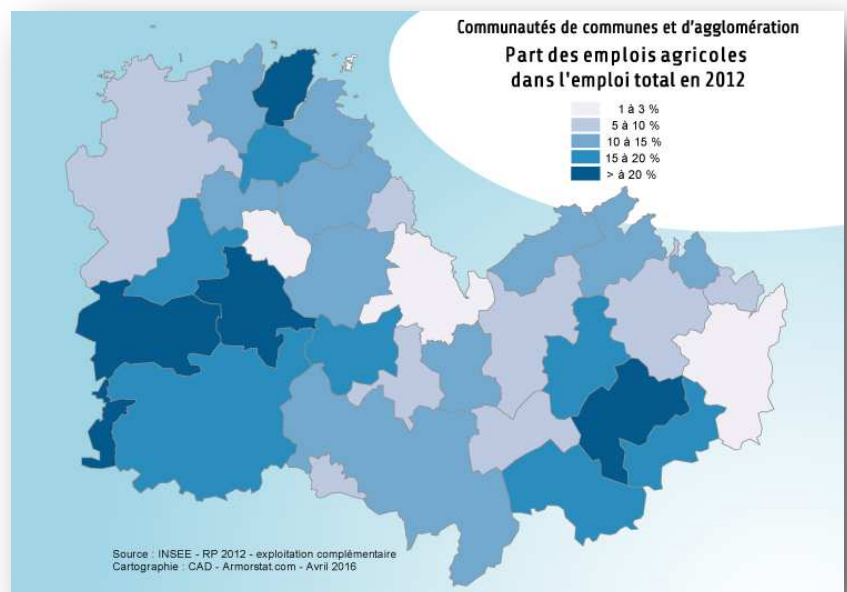
7^{ème} département français en termes d'actifs agricoles

En 2014, les 7 921 exploitations agricoles costarmoricaines employaient 18 687 actifs ETP (27% des actifs agricoles bretons) dont 10 790 chefs/cheffes d'exploitation, 7 050 salariés/salariées ETP et 847 conjoints ou aides familiaux (Source : MSA). La part des actifs agricoles dans le total des actifs du département était estimée à 7,3% (Bretagne : 4,4%, France métropolitaine : 2,5%).

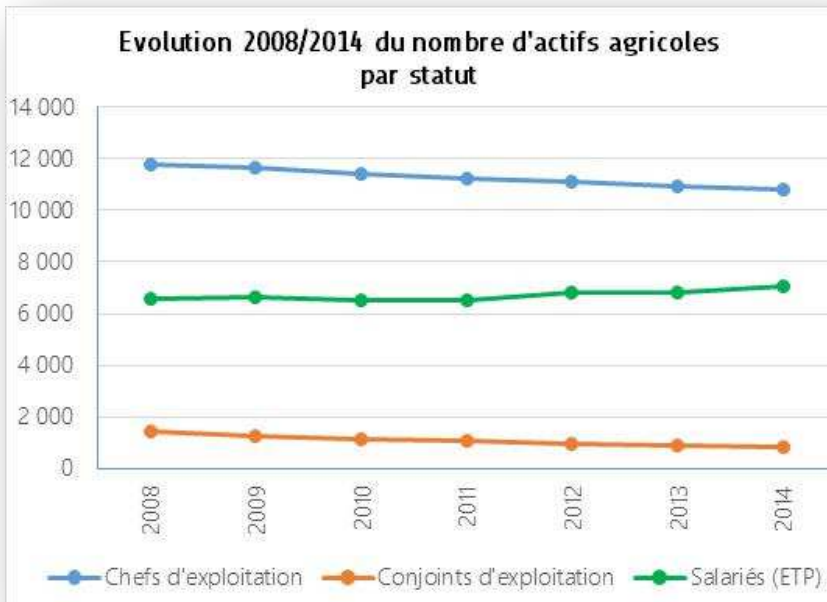
Entre 2000 et 2014, le nombre d'actifs agricoles a diminué de 11%. L'évolution est cependant variable selon les statuts. Si le nombre de chefs/cheffes d'exploitation (-2 880 environ), de conjoints/conjointes ou d'aides familiaux (-1 900) diminue sensiblement, à l'inverse, l'effectif salarié est passé de 4 500 ETP environ à 7 000. La part du salariat dans le total des actifs agricoles, qui était de 26% en 2000, est actuellement de l'ordre de 38% avec des tendances générales analogues au niveau régional.

Jusqu'à un tiers d'emplois agricoles dans certains territoires

La proportion d'emplois agricoles dans l'ensemble des emplois atteint jusqu'à 34% dans certains territoires situés dans le grand quart sud-ouest du département (Communautés de Communes de Bourbriac, Callac Argoat...). Les emplois agricoles sont par contre logiquement proportionnellement peu présents sur les territoires urbains et périurbains de Saint-Brieuc, Guingamp et Dinan (moins de 3% des emplois).



La répartition géographique des emplois agricoles a peu varié au cours des derniers recensements



10 790 chefs/cheffes d'exploitation

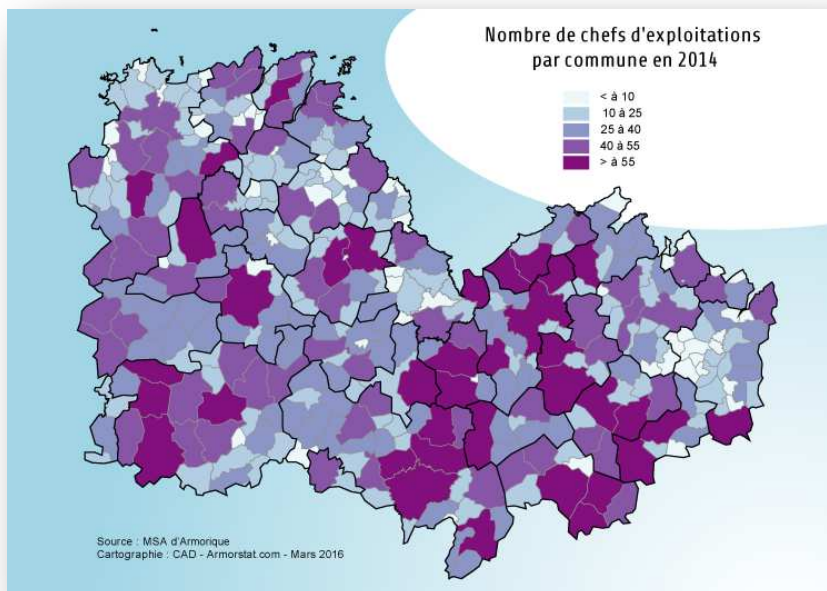
L'âge moyen des chefs/cheffes d'exploitation est passé de 44 ans en 2000 à 48 ans en 2014. Dans le même temps, la proportion d'exploitants ayant moins de 40 ans a reculé de 38 à 18%. A l'inverse, la part des plus de 55 ans a progressé de 16 à 29%. La situation est cependant différente selon le caractère professionnel ou non de l'exploitation : les chefs/cheffes d'exploitation sont généralement plus jeunes dans les grandes ou moyennes exploitations (dites *professionnelles*) que dans les petites.

Ce phénomène de vieillissement de population ne concerne pas uniquement les chefs d'exploitations agricoles. Leur évolution est à l'image de celle de l'ensemble de la population costarmoricaine dont l'âge moyen est passé de 41,7 ans en 1999 à plus de 43 ans en 2012.

Les installations de jeunes agriculteurs se stabilisent mais à un moindre niveau

Avec 262 installations d'agriculteurs en 2014 (26% des installations en Bretagne), les Côtes d'Armor se classent au 5^{ème} rang des départements français derrière les

Source : MSA d'Armorique

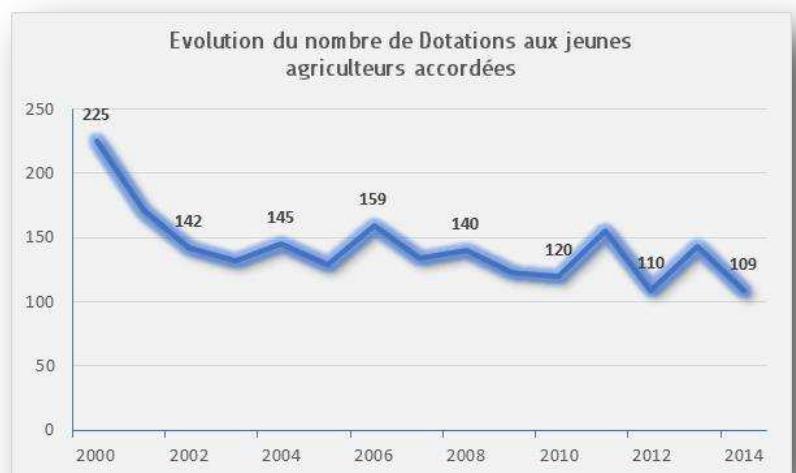


Pyrénées-Atlantiques, l'Ille-et-Vilaine, la Marne et la Loire-Atlantique.

Les installations se font assez tardivement : 36% de ces 262 agriculteurs avaient plus de 40 ans au démarrage de leur activité agricole. Sur les 168 Jeunes Agriculteurs (moins de 40 ans), les 2/3 ont bénéficié d'aides à l'installation (dotation et prêt Jeune Agriculteur), proportion légèrement moins importante que la moyenne des dernières années. A noter également que 49% des jeunes qui s'installent ne sont pas issus du milieu agricole.

Un taux de renouvellement des exploitants de 63% en 2014

Le taux de renouvellement des chefs d'exploitation en Côtes d'Armor est de 63%. Deux cessations sur trois résultent de cessations d'activité (retraite), un quart de départs anticipés (Source : MSA d'Armorique).



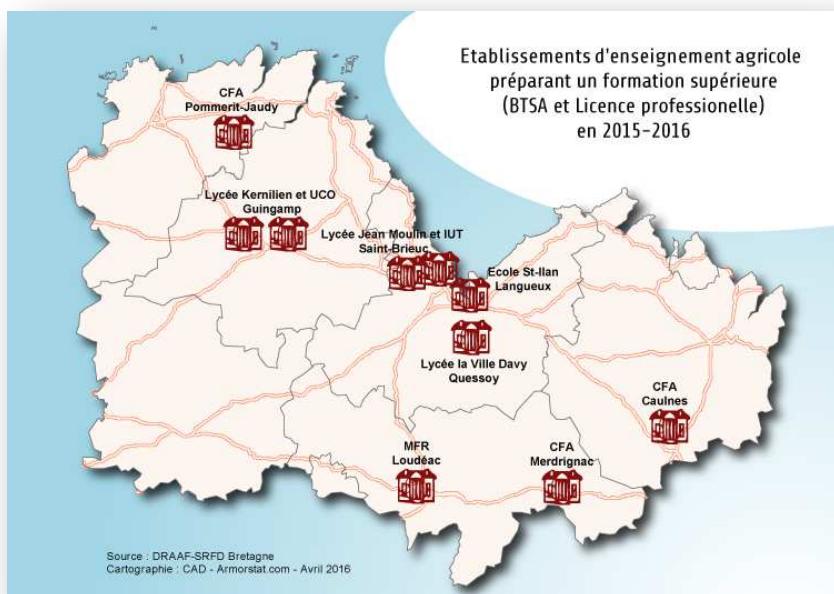
Source : Chambre d'Agriculture d'après Adasea

Le statut de société privilégié

Les exploitations affiliées à la MSA le sont encore pour 31% d'entre elles sous forme individuelle (53% en 2000) mais les formes sociétaires prennent de plus en plus d'importance. Ainsi, la part des Exploitations Agricoles à Responsabilité Limitée (EARL) est passée de 18% en 2000 à 30% en 2014 alors que celle des Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC) reste stable (aux environs de 22%). Cette répartition est sensiblement identique à celle constatée au niveau régional avec près de 70% des agriculteurs travaillant en société en 2014.

Un niveau d'études qui progresse

Pour obtenir les aides à l'installation, les agriculteurs doivent être titulaires au minimum d'un baccalauréat. En 2014, sur les 109 jeunes ayant bénéficié en Côtes d'Armor d'une dotation Jeune Agriculteur, 60% avaient atteint ce niveau d'études (36% seulement en 2005), 35% étaient titulaires d'un BTS (22% en 2005) et 5% un diplôme d'ingénieur (2% en 2005).

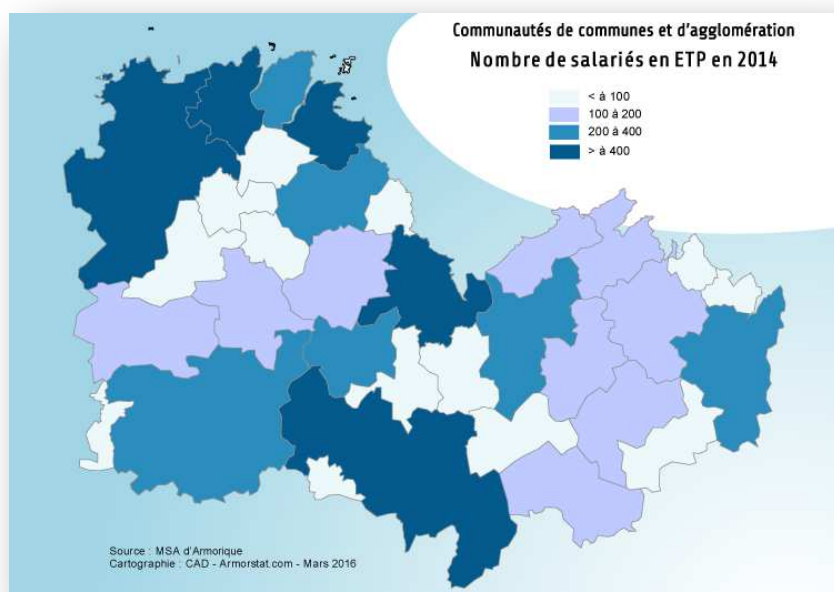


Huit établissements costarmoricains préparent les futurs professionnels aux Brevets de Techniciens Agricoles. Parmi la vingtaine de formations proposées, les plus fréquentes concernent les métiers du commerce, des productions animales et horticoles et l'aménagement paysager.

Deux licences professionnelles sont également dispensées à l'IUT de Saint-Brieuc (produits laitiers) et à l'UCO de Guingamp (agronomie). Au total, près de 450 jeunes sont en formation supérieure agricole dans le département.

7 050 salariés Equivalents Temps Plein

La part du salariat agricole augmente régulièrement. En 2014, il représentait près de 38% des actifs agricoles contre 27% en 2000. Sur la même période, le nombre de salariés ETP a progressé de 17%.



Le chiffre global de 7 050 salariés/salariées ETP en 2014 recouvre de fortes variations et doit être analysé au regard des réalités d'emplois dans les secteurs d'activités concernés. Le recours à des salariés/salariées agricoles peut être en effet très dépendant de la saisonnalité de certaines activités, en particulier dans les exploitations légumières qui emploient à elles seules près d'un quart des salariés agricoles.

Au total, plus de 31 000 contrats ont été signés en 2014. Les deux principaux secteurs employeurs, les cultures spécialisées et l'aviculture, ont la particularité de concentrer une proportion importante de CDD,

Source : MSA d'Armorique

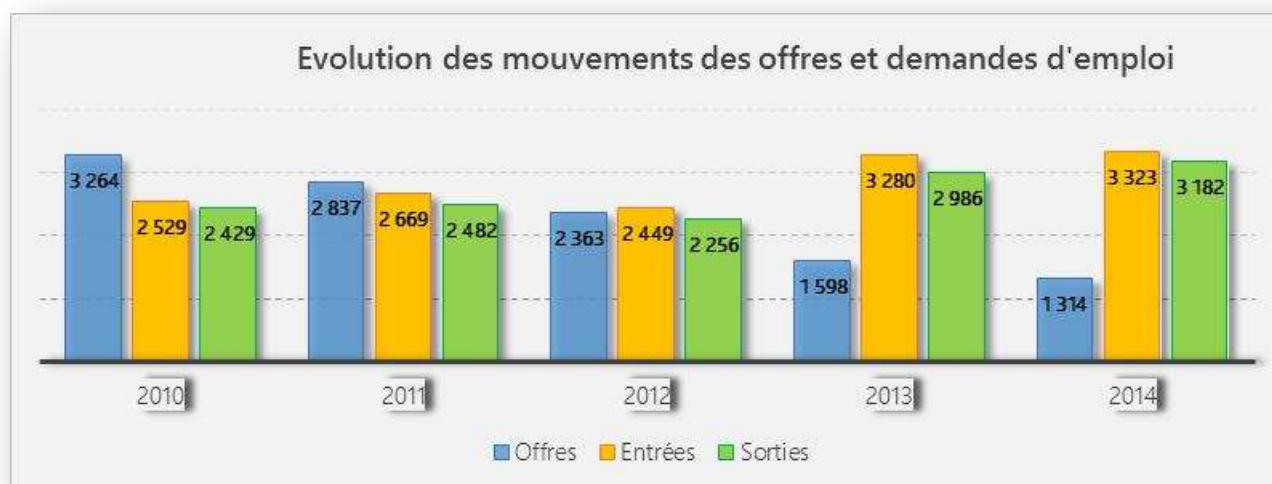
la part de CDI étant plus importante dans les filières d'élevage de porcs et de bovins ou encore dans les activités de jardinage et d'aménagement paysager.

Les salariés/salariées agricoles sont généralement moins âgés que les chefs/cheffes d'exploitation. En 2014, la moitié des salariés/salariées était âgée de moins de 40 ans, contre 18% seulement pour les chefs d'exploitation. La proportion de femmes salariées (30%) est également légèrement plus élevée que celle des femmes cheffes d'exploitation (27%).

Un marché de l'emploi agricole dynamique

En 2014, 1 314 offres d'emplois ont été collectées par Pôle Emploi et l'Association Emploi Formation. La majorité de ces offres est issue des secteurs du maraîchage et de l'horticulture. Même si ce chiffre est en très forte diminution (-60%) par rapport à celui de 2000 (3 264), le secteur reste créateur d'emplois salariés. Les mouvements d'entrées et de sorties des demandeurs d'emploi sont en progression mais tendent plutôt à s'équilibrer. Sur une année complète, les inscriptions sont plus nombreuses de septembre à décembre (fin de saison des productions végétales et arrivée de jeunes sur le marché du travail) tandis que les sorties interviennent préférentiellement durant la première moitié de l'année.

A noter le rôle du Groupement d'employeurs agricole et rural Terralliance qui met à disposition de ses 240 exploitants agricoles adhérents (Côtes d'Armor et Ille-et-Vilaine) 75 salariés ETP de remplacement.



Source : Pôle Emploi

A l'instar de nombreux métiers, ceux de l'agriculture subissent de profondes mutations liées à l'introduction du numérique au cœur même des exploitations (logiciels de prévisions, robots de traite, nettoyage automatisé des étables, utilisation de drones et de capteurs...).

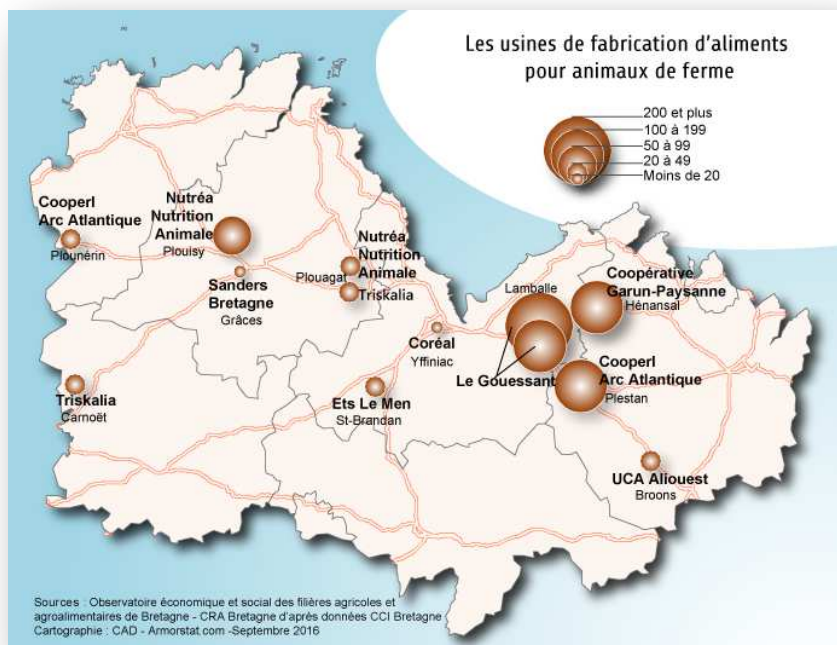
Cette montée en compétences techniques, indispensable à l'exercice des métiers agricoles, tant pour les chefs d'exploitation que pour les salariés/salariées s'accompagne du maintien de tâches traditionnelles manuelles répétitives, parfois pénibles qui peuvent être à l'origine de difficultés d'adaptation « culturelles ».

Pour autant, la croissance du salariat agricole et la vitalité des organismes de formation confirment bien que l'attrait pour les métiers de l'agriculture reste fort.

1.3 LES PRINCIPALES PRODUCTIONS

L'alimentation animale

La Bretagne se place au 1^{er} rang des régions productrices d'aliments composés pour animaux. 8 058 millions de tonnes ont ainsi été fabriquées en 2015 (38% de la production nationale). Les volumes, en repli de 6% entre 2009 et 2014, se sont stabilisés en 2015 (-0,3% entre 2014 et 2015).



Face à l'envolée des cours mondiaux des matières premières jusqu'en 2013 (tourteaux de soja notamment) et aux difficultés rencontrées par les filières animales, le secteur, fragilisé, s'est restructuré : réduction du nombre d'usines de fabrication au niveau national mais stabilisation au niveau de la Bretagne (48 usines en 2015) et des Côtes d'Armor (13 usines).

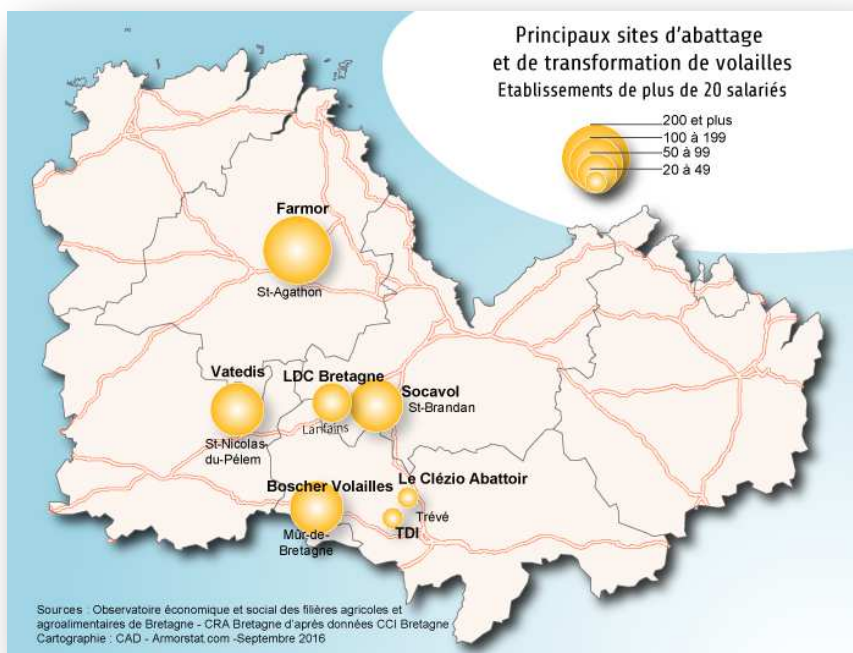
Les aliments porcins constituent le premier débouché, suivis des aliments pour volailles et bovins. Les deux principales usines de fabrication d'aliments des Côtes d'Armor, en effectif salarié, sont situées à Lamballe : Coopérative Le Gouessant et Cooperl Arc Atlantique.

La volaille

La filière avicole bretonne totalise 18 620 emplois directs, dont 29% à la production et 56% dans les industries en amont et en aval. Les productions de volailles et d'œufs représentent 22% du chiffre d'affaires de l'agriculture départementale.

NB : En volailles il n'existe pas de données de production ou d'abattage au niveau départemental.

La production bretonne de volailles de chair a connu 3 grandes périodes. Une première période de forte croissance, jusqu'à la fin des années 90, a été suivie d'une seconde période de décroissance tout aussi forte jusqu'en 2006. Entre 2000 et 2006, la production a chuté de 32% et les surfaces de bâtiments de 20%. L'année 2006 reste, à ce jour, le point le plus bas de production régionale avec une année particulièrement noire marquée par la grippe aviaire qui a conduit à la fermeture des frontières françaises à l'exportation.



Après une légère reprise de la production, celle-ci a de nouveau baissé suite à "la mise à zéro des restitutions" (aides à l'exportation) en juillet 2013 et au dépôt de bilan puis au redressement judiciaire du Groupe Doux.

Depuis 2013, la production s'est stabilisée et légèrement orientée à la hausse en 2015.

La Bretagne occupe le 1^{er} rang des régions françaises pour la production de volailles de chair : 32% des poulets de chair produits et 42% des dindes. C'est également la 2^{ème} région en surface de bâtiments.

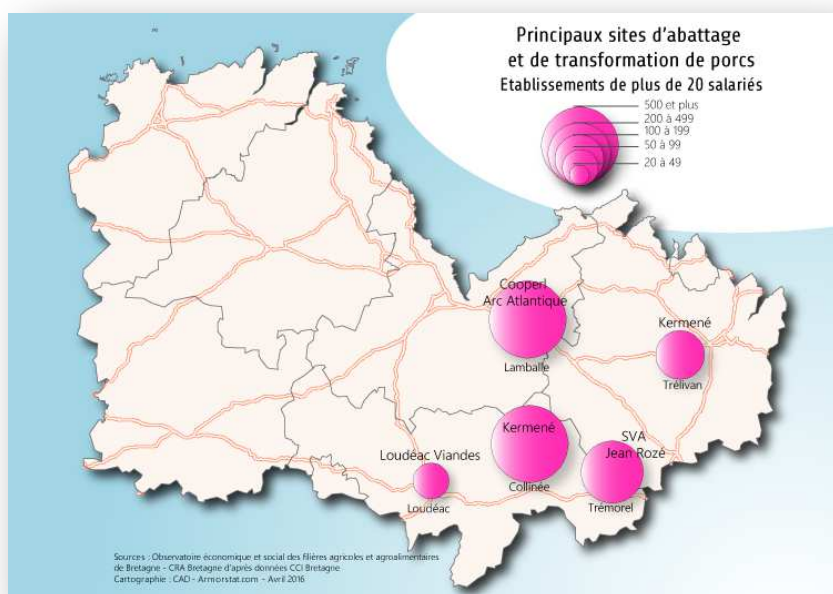
Les Côtes d'Armor comptent environ 800 exploitations spécialisées en **volailles de chair** soit environ 27% des exploitations bretonnes qui représentent 7% des capacités de production nationale (4^{ème} rang). Ce sont avant tout des élevages de volailles de chair associés ou non à la ponte (68% des élevages sont des élevages de chair seule), souvent en complément d'autres élevages ou cultures.

Le département des Côtes d'Armor est le 1^{er} en matière de capacité d'élevage de **poules pondeuses** avec 22% des capacités nationales. Au moment de la mise aux normes « *bien-être* » obligatoire au 1^{er} janvier 2012, la production a diminué sensiblement mais elle a retrouvé dès 2013 son niveau de 2000.

En 2015, les effectifs de poules pondeuses en Côtes d'Armor représentaient 41% du cheptel national. On compte 408 exploitations de poules pondeuses (716 exploitations au niveau régional).

Le porc

L'ensemble de la filière porcine costarmoricaine totalise 10 120 emplois dont 26% à la production et 56% dans les industries de l'aval et représente près d'1/4 du chiffre d'affaires agricole sur la période 2010-2014.

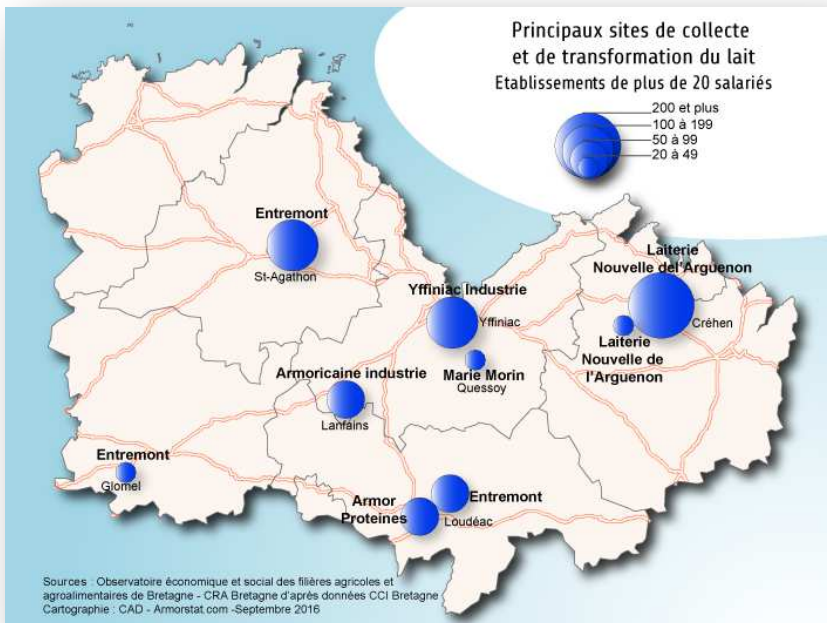


En 2014, le département comptait 2 021 élevages de porcs (1 065 naisseurs-engraisseurs et 677 engraisseurs), soit 1/3 des élevages bretons. Après une progression constante sur plusieurs décennies, la production diminue depuis 2009.

L'année 2015 a été marquée par une légère reprise (+1,8% / à 2014) qui n'a pas cependant permis de retrouver le niveau de 2008. Avec 4,45 millions de porcs charcutiers produits, le département représente 33% de la production bretonne (35% au début des années 2000). La situation est inverse dans le Finistère qui, au cours de la même période, est passé de 33 à 35% de la production régionale. 1^{er} producteur de porcs en France pendant de très nombreuses années, le département des Côtes d'Armor est désormais devancé par le Finistère depuis 2012.

Les porcs charcutiers sont commercialisés par les groupements de producteurs (5 des 9 groupements bretons ont leur siège dans le département) à destination soit directement des abattoirs, soit par l'intermédiaire du Marché du Porc Breton.

Le prix payé au producteur (prix de base et plus-values « *qualité et traçabilité* ») a atteint 1,388 € par kg en moyenne en 2015. Depuis 2011, le coût de revient est supérieur au prix payé au producteur.



Le lait

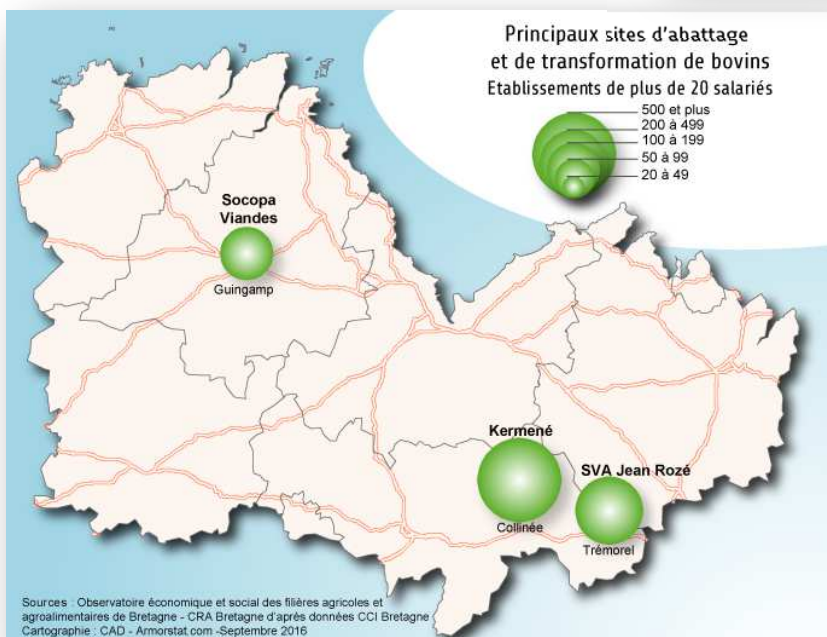
La filière laitière costarmoricaine totalise 7 712 emplois dont 72% à la production et 17% dans les industries de l'aval et représente 18% du chiffre d'affaires de l'agriculture costarmoricaine sur la période 2010-2014.

3 355 exploitations costarmoricaines produisaient du lait de vache en 2015 (25% des exploitations laitières bretonnes). Avec 1,36 milliard de litres, les éleveurs des Côtes d'Armor produisent un quart du lait breton (2^{ème} département derrière l'Ille-et-Vilaine).

La hiérarchie entre départements est très

liée aux références historiques, les quotas instaurés en 1984 ayant contribué à figer la répartition des volumes de production. Les rallonges de quota, attribuées en prévision de leur suppression à partir d'avril 2015, ont permis à la production costarmoricaine de progresser de 9% depuis 2008, évolution identique à celle observée au niveau régional.

Les cinq outils de collecte et de transformation implantés dans le département appartiennent presque essentiellement aux entreprises coopératives Sodiaal et Laïta. Le prix payé au producteur (qui comprend les primes) s'élevait à 316 € pour 1 000 litres en 2015 (0,316 €/litre) montant en baisse de près de 16% par rapport à 2014.



La viande bovine

La filière viande bovine costarmoricaine totalise 2 220 emplois dont 59% à la production et 29% dans les industries de l'aval. Les productions de gros bovins et de veaux représentent 8% du chiffre d'affaires agricole du département sur la période 2010-2014.

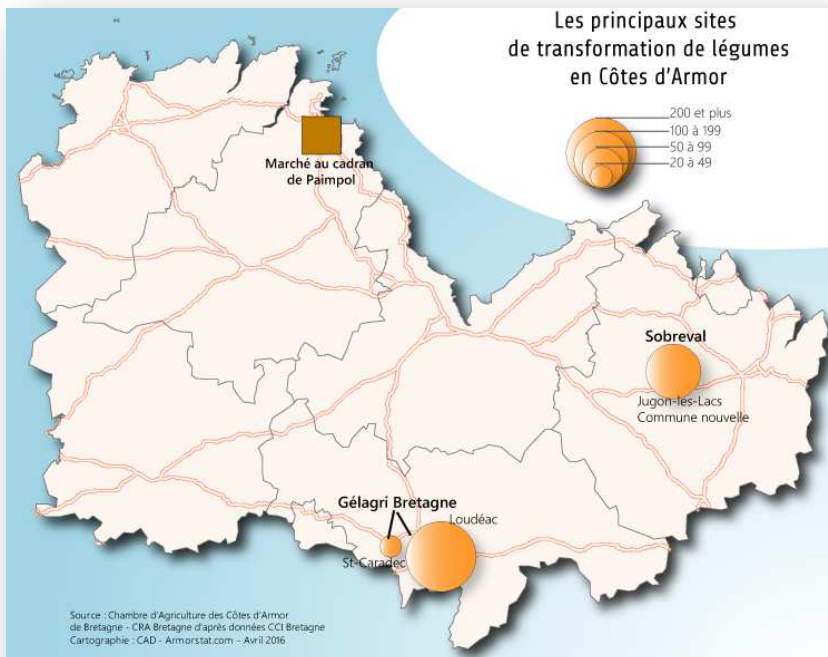
En 2015, 5 118 élevages bovins étaient recensés en Côtes d'Armor. Parmi ces élevages, 3 100 ont un atelier de production laitière et 1 150 sont spécialisés en bovins viande, les autres étant considérés comme de petits élevages.

Parmi les 1 150 élevages spécialisés en production de viande bovine, 419 sont spécialisés, 198 sont naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins ou de bœufs et seulement 31 sont engraisseurs spécialisés.

Depuis 2014, la production est repartie à la hausse pour atteindre 30 145 tonnes. Avec plus de 24% des tonnages bretons, les Côtes d'Armor se positionnent au second rang derrière l'Ille-et-Vilaine. Les vaches représentent plus de la moitié de la production, devant les mâles (1/3), les génisses ne représentant que 13% des tonnages produits.

Les producteurs commercialisent leurs animaux par le biais de groupements, de négociants privés, d'associations d'éleveurs, de marchés aux bestiaux ou dans le cadre de filières qualité (label...).

Les légumes



La filière costarmoricaire de légumes totalise 2 757 emplois dont 73% à la production et 22% dans les industries de l'aval. Les productions de légumes et de pommes de terre représentent 4% de la valeur des productions agricoles du département sur la période 2009-2014.

Avec 9 034 ha de légumes et 1 980 ha de pommes de terre en 2015, le secteur légumier valorise 2,5% de la SAU départementale. Les surfaces ont diminué de 18% depuis 2010, baisse plus sensible qu'au niveau régional. Il existe deux filières distinctes de légumes dans le département : la filière légumes frais sur le littoral Nord (plein-champ et serres) et la filière légumes d'industrie au sud du département.

Le département compte 934 exploitations légumières (RGA 2010) réparties selon les modes de culture et les productions :

- 630 exploitations de légumes de plein champ (68% des exploitations légumières) qui approvisionnent marché du frais avec comme produits phares le chou-fleur et l'artichaut ;
- 50 serristes (5% des exploitations) qui produisent surtout des tomates et des fraises ;
- 250 exploitations de légumes de plein champ pour l'industrie (27% des exploitations), avec comme principaux produits le petit pois, le haricot vert et l'épinard.



1.4 LES VOIES DE DIVERSIFICATION AGRICOLES

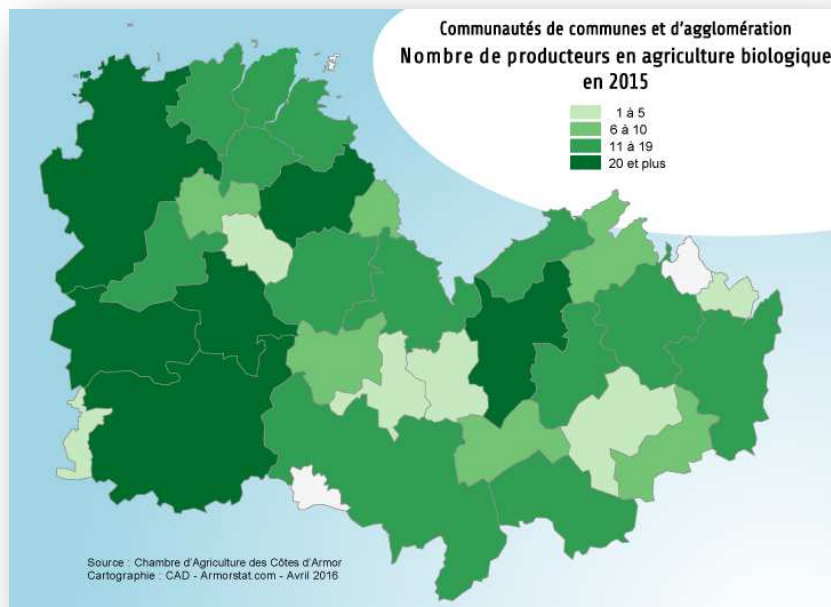
L'agriculture biologique

469 exploitations costarmoricaines étaient engagées en agriculture biologique en 2014 (5% des exploitations du département). 59% des communes comptent au moins une ferme bio. La moitié ouest des Côtes d'Armor (Pays du Trégor Goëlo, du Centre Ouest Bretagne et de Guingamp) concentre 62% de ces exploitations.

16 839 hectares sont concernés par l'agriculture biologique (dont 1 479 ha en conversion) soit 3,9% de la SAU des Côtes d'Armor. Après une phase de très forte croissance entre 2009 et 2011 (70 nouvelles exploitations bio en moyenne annuelle), le rythme de développement s'est assez nettement réduit (une trentaine chaque année en moyenne).

En 5 ans, le nombre d'exploitations a progressé de 40% et les surfaces de 70% soit 7 034 ha supplémentaires. La production laitière est pratiquée dans 20% des exploitations biologiques costarmoricaines, suivie de la production de légumes (19%) et de volailles (18%).

En 2016, les conversions en Bretagne ont à nouveau été conséquentes. Selon le réseau Gab-Frab, au cours des 6 premiers mois de l'année, le nombre de nouvelles fermes bio bretonnes a progressé de 10%.



Les circuits courts

Près de 700 fermes des Côtes d'Armor commercialisent une partie de leur production dans le cadre de circuits courts, directement au consommateur ou par un intermédiaire. Pour la moitié d'entre elles, ce débouché représente une part significative de leur activité.

Environ 200 éleveurs de viande bovine commercialisent plus ou moins régulièrement en magasins ou en caissettes de viande.

La production légumière en vente directe est essentiellement maraîchère avec une centaine de producteurs, plutôt jeunes. Les installations récentes dans cette filière se sont faites essentiellement en production biologique.

La transformation fermière concerne principalement la production laitière, les volailles de ferme, la production porcine et le cidre avec, au total, une centaine d'exploitations répartie entre ces quatre productions.

Ces différentes productions végétales ou animales concernent à la fois des jeunes agriculteurs et des exploitants en recherche de diversification. Elles sont localisées en zone périurbaine et côtière avec des exploitations disséminées sur l'ensemble du territoire départemental.

L'agritourisme

Selon les résultats du RGA 2010, 250 fermes des Côtes d'Armor pratiquaient une activité en agritourisme (Gîtes, chambres d'hôtes, campings, fermes pédagogiques...). Ces activités, fondées sur une valorisation du patrimoine, tendent à se spécialiser et à se professionnaliser avec le développement d'offres et de services diversifiés.

1.5 LES NOUVEAUX ENJEUX

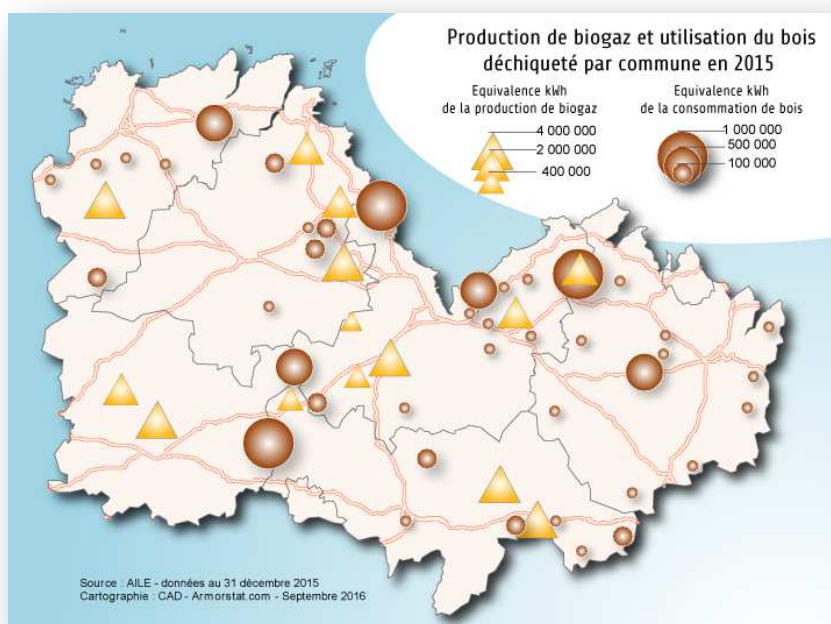
La transition énergétique

A l'instar de l'ensemble des secteurs d'activités, l'agriculture est confrontée aux enjeux énergétiques et climatiques. Au-delà des actions d'efficacité et de sobriété énergétique (fin 2015, plus de 1 100 exploitations d'élevages avaient investi dans des travaux d'économie d'énergie), l'agriculture costarmoricaine est aussi engagée dans la production d'énergies renouvelables :

- **Bois énergie** : Le bois est la première énergie produite en Bretagne. Les agriculteurs s'inscrivent progressivement dans la transition énergétique de leur territoire. 51 élevages et 32 maisons à la ferme sont équipés d'une chaudière à bois déchiqueté pour une consommation estimée à 2 800 tonnes de bois, soit 9 000 MWh* (mégawattheure). Le bois de bocage des exploitations agricoles, géré durablement, alimente également les chaudières à bois de certaines collectivités, sans compter le bois de chauffage classique (bûches), 15% des logements du département étant principalement chauffés au bois (Sources : AILE, OREGES-GIP Bretagne Environnement).
- **Méthanisation** : 14 installations agricoles sont actuellement en service en Côtes d'Armor. Elles produisent plus de 76 millions de m³ de biogaz, soit 76 230 MWh environ*. Il s'agit principalement d'installations produisant de l'électricité et valorisant tout ou partie de la chaleur par cogénération. Certains sites utilisent le biogaz comme combustible de chaudière et des projets prévoient l'injection directe du biogaz dans le réseau (Sources : AILE, OREGES-GIP Bretagne Environnement).
- **Panneaux solaires photovoltaïques** : 700 à 750 équipements ont été installés sur des bâtiments agricoles en Côtes d'Armor qui produisent près de 29 MWh par an* (Source : Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer).

* A titre de comparaison, le Barrage de Guerlédan, installation hydroélectrique la plus importante de Bretagne, produisait 20 000 MWh par an avant les travaux dont il a fait l'objet.

Biomasse dans les exploitations agricoles bretonnes : Production de biogaz et utilisation du bois déchiqueté (données communales)



Agriculture et environnement : les indicateurs de la réussite

Depuis plus de 20 ans, de nombreux programmes visant à concilier les productions agricoles, dans leur diversité, et la préservation de l'environnement ont été mis en œuvre. La qualité de l'eau a été au cœur de nombreuses actions dans lesquelles les agriculteurs et agricultrices se sont massivement engagés.

Parallèlement au programme de maîtrise des pollutions conduit sur la période 1995-2005, qui a permis de mettre aux normes les exploitations et de résorber les excédents d'effluents, les exploitants se sont impliqués massivement dans l'évolution de leurs pratiques : couverture intégrale des sols en hiver, ajustement des calendriers d'épandage, fertilisation raisonnée...

Initiées en partie grâce aux programmes d'actions de la directive européenne Nitrates, ces nouvelles pratiques ont été largement accompagnées dans le cadre d'un partenariat entre les collectivités et la profession agricole qui s'est généralisé à l'échelle de l'ensemble des bassins versants costarmoricains.

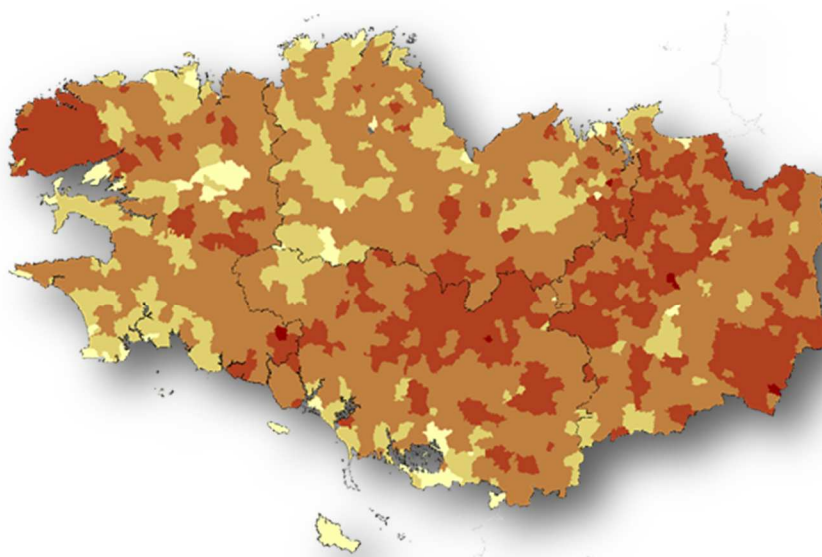
17 Contrats territoriaux " bassins versants » positionnent les Côtes d'Armor au 1er rang des départements en termes d'implication et d'actions partenariales entre collectivités et profession agricole. Cet engagement est confirmé par le nombre de mesures agro-environnementales souscrites par les agriculteurs costarmoricains qui concernent 17% des exploitations sur la période 2009-2012 (50% des exploitations engagées en Bretagne).

Au-delà des effets positifs de la mise aux normes sur les pratiques, l'agriculture costarmoricaine a ajusté sa pression d'azote grâce à une résorption des excédents avec dorénavant en moyenne 112 N organique par ha épandu (bien en deçà de la limite européenne de 170) auxquels il convient de rajouter 58 Nmin par ha en provenance des engrais de synthèse. Cet effort de résorption a permis l'émergence d'une véritable filière de production et d'exportation (hors région) d'amendements et fertilisants organiques.

Ces efforts se traduisent par une amélioration positive de la qualité des eaux (cf. courbes). Ainsi, 4 bassins versants sont sortis définitivement du " contentieux eaux brutes " qui existait avec l'Europe.

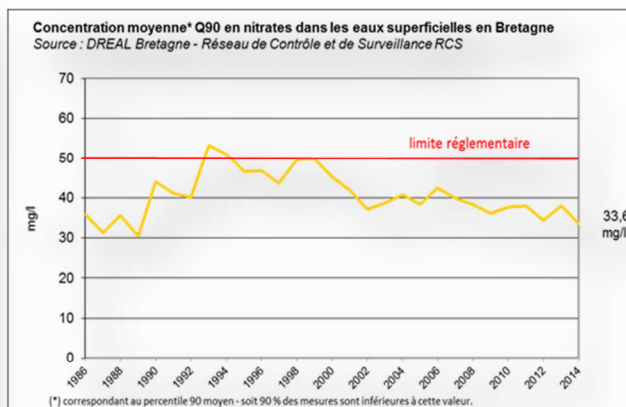
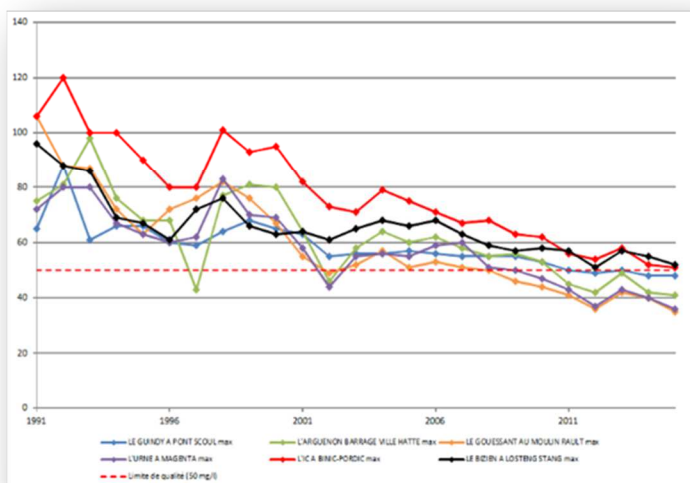
Même si les enjeux sur les basses fuites d'azote demeurent, à l'instar des programmes engagés en baie dite "algues vertes" d'autres problématiques émergent telles que l'eutrophisation des eaux terrestres, la maîtrise de phytosanitaires, la biodiversité, les enjeux climatiques et la qualité de l'air.

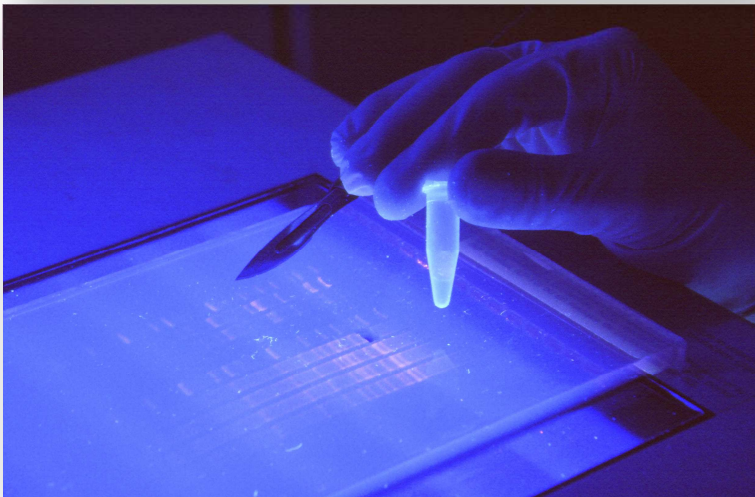
Toutes ces actions conduisent à raisonner au mieux l'usage des intrants en fonction des systèmes de production en vue d'atteindre une double performance environnementale et économique.



Pression d'azote total moyennée sur la commune
Unité : en kgN/ha de SAU

- 220 et plus
- De 190 à moins de 220
- De 160 à moins de 190
- De 130 à moins de 160
- Moins de 130





1.6 LA RECHERCHE

La Recherche développée en Côtes d'Armor concerne principalement les élevages porcins et avicoles.

Situés sur le ZOOPOLE de Ploufragan, **4 organismes de recherche** font référence dans ces domaines :

- **Le laboratoire de l'ANSES** (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) est spécialisé dans la santé des volailles, porcs, lapins et poissons d'élevage. Il concourt à l'amélioration du bien-être animal et contribue à l'excellence sanitaire des élevages bretons. 200 personnes travaillent sur les sites de Ploufragan et Plouzané (29).

- **LABOCEA**, issu de la fusion des Laboratoires Départementaux d'Analyses (LDA) des Côtes d'Armor, du Finistère et de Brest Métropole, intervient sur les volets de la prévention et de la protection sanitaire en élevage. C'est le plus important laboratoire territorial public de France qui rassemble plus de 400 collaborateurs sur les sites de Ploufragan, Quimper, Plouzané, Fougères et Combourg (dont plus de 200 sur le seul site de Ploufragan).

- **L'ITAVI** (Institut Technique Avicole), présent au ZOOPOLE depuis 1994, développe une expertise dans les domaines du bâtiment, de la qualité et de l'environnement (8 salariés).

- **Le CTPA** (Centre Technique des Productions Animales) réalise des essais cliniques pour le compte de l'industrie du médicament vétérinaire et de l'industrie agro-alimentaire (7 salariés).

En dehors de ces organismes, qui permettent aux filières d'élevage de disposer d'un niveau sanitaire parmi les plus élevés sur le plan national,

3 stations expérimentales mènent des tra-

voux de recherche appliquée en production légumière et en élevage :

- **La SECL** (Station d'Essais de Cultures Légumières), rebaptisée **Terre d'essais** et située à Pleumeur-Gautier, est un pôle de référence pour la culture de légumes biologiques de plein champ et sous abri.
- **La STEPP** (Station Technique d'expérimentation des Plantes en Pot), implantée sur le site du Lycée professionnel d'horticulture de Saint-Ilan à Langueux.
- **La Ferme Expérimentale de Crécom** (Saint-Nicolas-du-Pélem), qui dépend des Chambres d'Agriculture, mène des recherches à partir de deux élevages de truies élevées en parallèle sur litière ou sur caillebotis (évaluations et tests de l'efficacité des aliments et produits nutritionnels en particulier).

2. LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

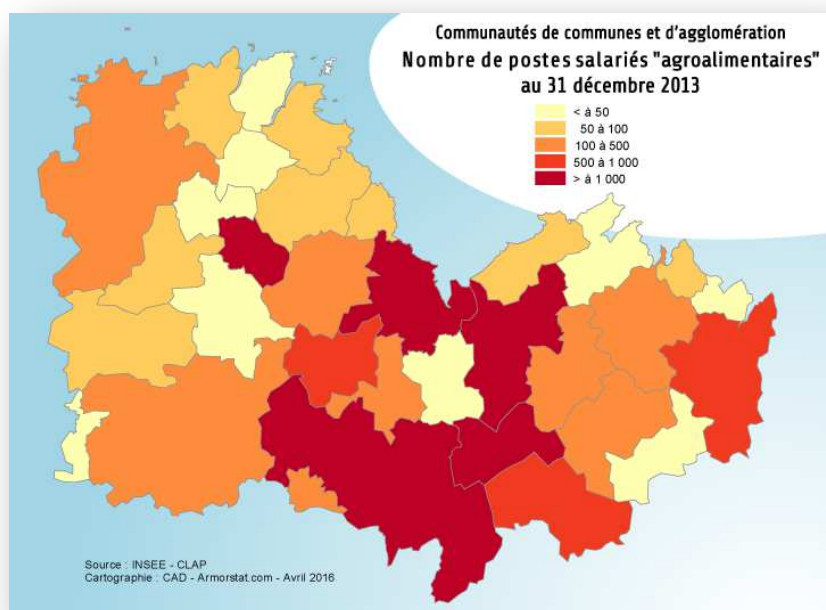
2.1 LES EMPLOIS

52% de l'emploi industriel

En relation directe avec l'activité agricole, l'industrie agro-alimentaire (IAA) est très présente en Côtes d'Armor. Avec 15 071 postes salariés au 31/12/2013 (Insee, données Clap), elle représente 9% de l'effectif global salarié costarmoricain (2^{ème} employeur du département après l'Administration publique) et plus de la moitié (52%) des emplois industriels, proportion la plus élevée des départements bretons (Bretagne : 40%).

Répartition de l'emploi salarié par département :

Source : Insee - Clap 2013	Industrie	IAA	% IAA	Total postes salariés	% IAA
Côtes d'Armor	28 695	15 071	52.52%	166 105	9.07%
Finistère	42 924	17 607	41.01%	311 747	5.64%
Ille-et-Vilaine	57 170	17 558	30.71%	427 873	4.10%
Morbihan	40 462	17 630	43.57%	252 437	6.98%
TOTAL BRETAGNE	169 251	67 866	40.09%	1 158 162	5.85%



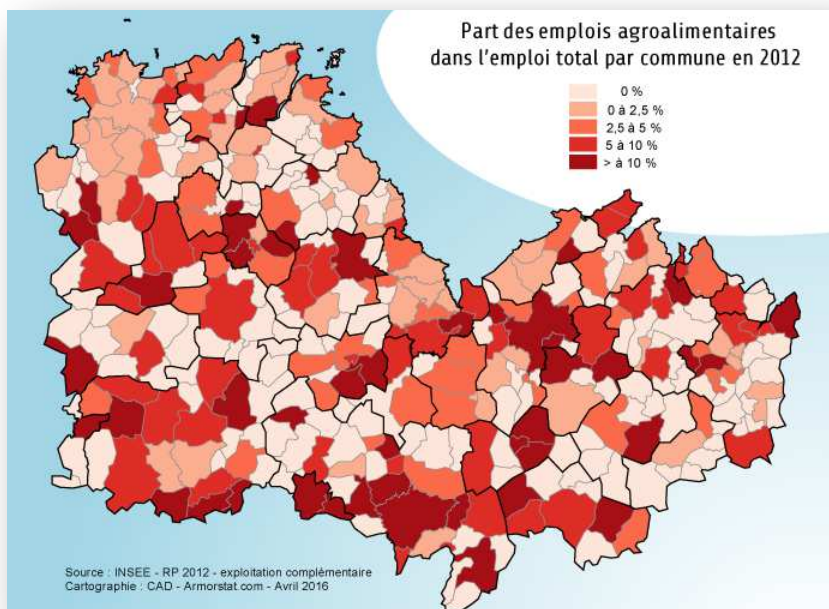
Le volume d'emplois dans les différentes filières agro-alimentaires est très variable selon les territoires. Fortement implantée dans les régions de Lamballe (plus de 2 700 salariés), du Mené (1 900 salariés), de Saint-Brieuc (1 600 salariés), de Loudéac (1 700 salariés) et de Guingamp (1 600 salariés), l'industrie agro-alimentaire est, à l'inverse, très peu développée dans d'autres territoires : Paimpol, Pontrioux, Caulnes, Bourbriac, Moncontour...

Pour autant, et à des degrés divers, l'activité agro-alimentaire est présente sur l'ensemble du département et contribue ainsi à fixer l'emploi industriel dans de nombreux territoires ruraux. Elle constitue même l'activité

principale de certains territoires : Saint-Jacut-du-Mené (80% des salariés dans les IAA), Lanfains (49%), Collinée (49%), Trémoré (42%)...

Une évolution plutôt favorable de l'emploi dans un contexte de crise économique

L'emploi dans le secteur agro-alimentaire est resté relativement stable en Côtes d'Armor au cours de la dernière décennie et tend à progresser depuis 2011. Le rapprochement des industriels de l'agro-alimentaire avec des groupes de la grande distribution (Leclerc, Système U...) serait l'une des raisons de cette meilleure résistance de l'activité pendant la période de crise ouverte en 2008.

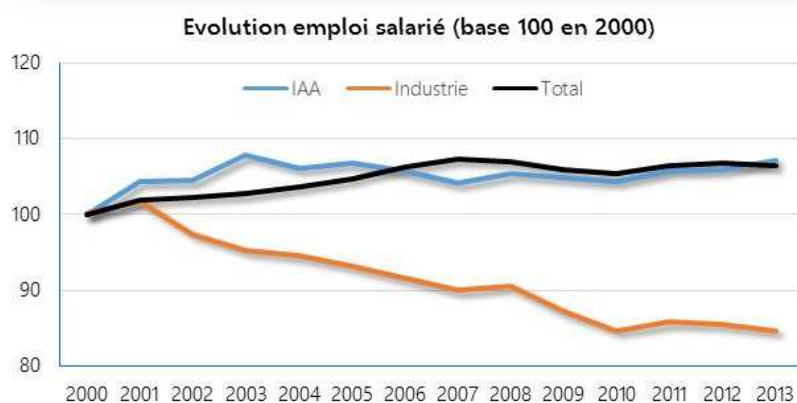


1er employeur de salariés en intérim

La stabilité de l'emploi salarié dans les IAA au cours des dernières années s'est accompagnée d'un important recours à l'intérim, mode de recrutement habituel de main-d'œuvre pour gérer les fluctuations d'activité, essentiellement pendant la période estivale et en fin d'année.

Avec 2 893 emplois ETP (Equivalents temps plein) au 31/12/2014, les IAA sont, et de loin, le 1^{er} secteur économique ayant recours à l'intérim (49% du volume total de l'activité temporaire contre seulement 30% au niveau Bretagne). Entre 2010 et 2014, l'emploi intérimaire a progressé de 32% dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires et boissons contre seulement 9% au niveau de l'ensemble du secteur industriel et 5% pour l'ensemble des activités économiques costarmoricaines.

Pour autant, la durée moyenne des missions intérimaires dans les IAA est de 1,25 semaine sur un mois, inférieure à la moyenne du secteur industriel hors IAA (2,5 semaines).



Source : Insee Estimation de l'emploi salarié

La conduite d'équipements de production alimentaire est l'un des métiers les plus recherchés en Côtes d'Armor par les personnes en recherche d'emploi (1 152 demandeurs de catégories A, B, C en février 2016, soit 2,5% du total des demandeurs d'emploi). C'est aussi l'un de ceux qui enregistrent le plus de mouvements d'entrées et de sorties à Pôle Emploi.

2.2 LES ENTREPRISES

Une centaine d'entreprises de plus de 20 salariés

Parmi les 678 entreprises agro-alimentaires répertoriées, figurent de très nombreux établissements qui relèvent davantage de l'artisanat (boulangeries, boucheries, pâtisseries...) que du secteur industriel. Le fichier établi par Côtes d'Armor Développement au 31/12/2014 permet d'identifier ce type d'établissements et de ne prendre en compte que les 92 entreprises de plus de 20 salariés qui emploient au total 10 310 salariés (68,4% de l'effectif IAA global).

La filière viande, et notamment le segment « abattage-transformation », concentre 25% des unités industrielles agro-alimentaires de plus de 20 salariés et 65% des salariés. Les principaux établissements de Kermené (Saint-Jacut-du-Mené), de la Cooperl Arc Atlantique (Lamballe) et d'Euralis (Yffiniac) totalisent à eux seuls plus de 4 000 salariés.

L'alimentation animale et la fabrication industrielle de pains, pâtisseries, biscuits et crêpes constituent, respectivement, les 2^{ème} et 3^{ème} principaux secteurs agro-alimentaires des Côtes d'Armor, tant en nombre d'établissements que de salariés.

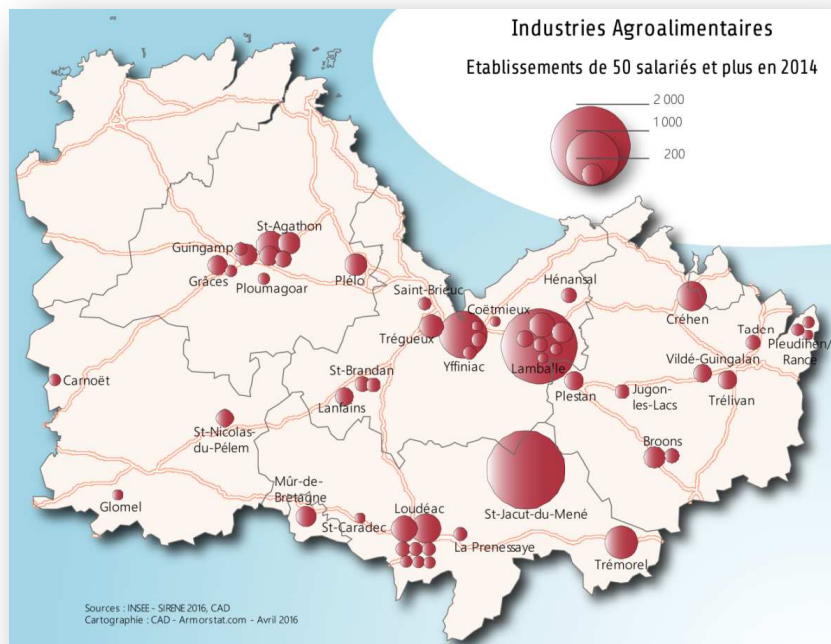
A noter que la majorité des grands établissements agro-alimentaires (plus de 50 salariés) se situe dans le triangle Guingamp-Lamballe-Loudéac.

Plus de 4 milliards d'€ de chiffre d'affaires (CA)

En 2012, l'industrie agro-alimentaire coss-tarmoricaïne a réalisé un chiffre d'affaires global de 4,01 milliards d'€, montant en retrait de 13% par rapport à la moyenne constatée sur la période 2007-2011 (4,6 milliards d'€). Ce chiffre d'affaires représente environ 17% du CA total des entreprises du département, 28% si l'on y ajoute celui de l'agriculture.

Le CA 2014 des deux premières entreprises industrielles du département s'établissait à 1,7 milliard pour la Cooperl Arc Atlantique (Lamballe) et à 924 millions d'€ pour Kermené (Saint-Jacut-du-Mené).

Moteur du développement économique, les IAA ont réalisé près de 205 millions d'€ d'investissement sur la période 2014-2016, soit près 60% de l'ensemble des principaux investissements annoncés. Parmi les investissements les plus importants prévus ou en cours : la laiterie Laïta (Créhen), la Cooperl Arc Atlantique (Plestan), Kermené (Vildé-Guingalan), Locmaria (Lanvallay), Vitalac (Carnoët). Ces investissements seront dans certains cas suivis d'embauches importantes : Cooperl Arc Atlantique (annonce de 200 emplois supplémentaires), Kermené (une centaine), Laïta (70)...



Raison sociale Source : Fichier CAD	Localisation	Activités	Classes d'effectif Nombre de salariés
Kermené	Saint-Jacut-du-Mené	Transformation et conservation viande de boucherie	1 500 et +
Cooperl Arc Atlantique	Lamballe	Transformation et conservation viande de boucherie	1 500 et +
Euralis (Stalaven)	Yffiniac	Fabrication de plats préparés	500 à 1 000
Société Vitreuse d'Abattage (SVA)	Trémorrel	Transformation et conservation viande de boucherie	200 à 499
Brocéliande ALH	Loudéac	Préparation industrielle de produits à base de viande	200 à 499
LNA	Créhen	Fabrication de fromages	200 à 499
Daunat Bretagne	Saint-Agathon	Fabrication de plats préparés	200 à 499
Coopérative Le Gouessant	Lamballe	Fabrication d'aliments pour animaux	200 à 499
Cargill (Néolait)	Trégueux	Fabrication d'aliments pour animaux	200 à 499
Gelagri Bretagne	Loudéac	Transformation, surgélation et distribution de légumes	200 à 499

Importance du secteur coopératif

Les entreprises agro-alimentaires costarmoricaines se caractérisent par l'importance du système coopératif. Créées à l'origine pour des activités d'approvisionnement et de concentration de l'offre, les coopératives ont ensuite investi dans des outils de transformation afin de sécuriser les débouchés de leurs adhérents et fabriquent aujourd'hui des produits de plus en plus élaborés. Sur les 10 premiers établissements agro-alimentaires des Côtes d'Armor, 6 appartiennent à des coopératives.

Des formations supérieures spécifiques

L'automatisation des procédés de production, la complexité des produits fabriqués, l'importance des règlements de sécurité alimentaire conduisent les IAA à rechercher des salariés de plus en plus qualifiés, tant au niveau de la production que de la maintenance, de la qualité, de la logistique, de la Recherche & Développement ou encore du marketing.

Certains métiers sont spécifiques à l'agro-alimentaire (conduite d'équipements de production alimentaire, abattage et découpe de viande), d'autres sont plus transversaux (conditionnement, préparation de commandes, installation et maintenance d'équipements industriels, relations technico-commerciales...).

Bien que la majorité des emplois se situe en production (opérateurs et techniciens), les profils BAC + 2 (BTS, DUT) sont très recherchés. En Côtes d'Armor, plusieurs formations supérieures, spécifiques aux IAA, sont proposées à l'IUT de Saint-Brieuc (DUT Génie biologique, Licences Pro IAA, Sécurité alimentaire, Qualité, Marketing des produits alimentaires) et à l'UCO de Guingamp (Marketing des produits alimentaires).

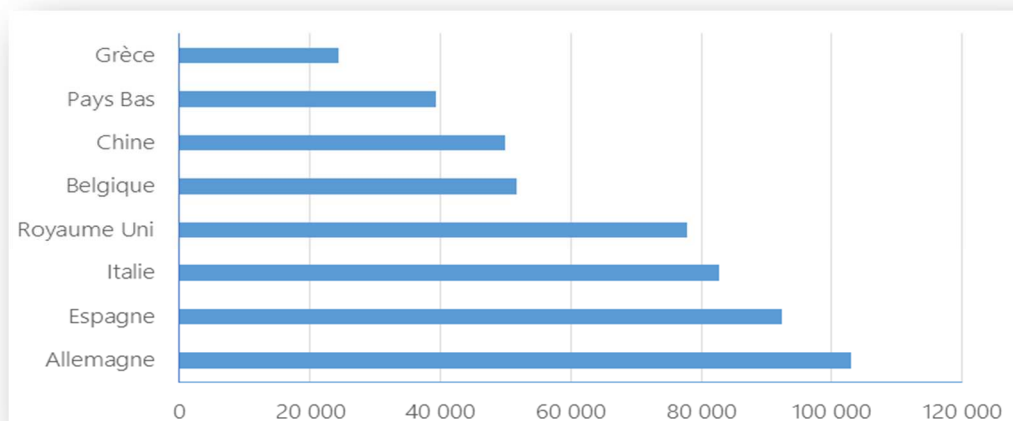
2.3 LE COMMERCE EXTERIEUR

1^{er} secteur exportateur du département

Le montant des exportations de produits agricoles et alimentaires, issus des unités de production et de transformation costarmoricaines, était de 633 millions d'€ en 2015 (environ 52% de la valeur totale des exportations costarmoricaines). Après des années de croissance soutenue, les exportations sont en recul depuis 2 ans (-3% en 2014, -1% en 2015). Les viandes, produits de la culture, produits laitiers et aliments pour animaux sont les principaux produits exportés tandis que les importations concernent principalement les ingrédients nécessaires à la nutrition animale.

La Cooperl Arc Atlantique (Lamballe), Hubbard (Le Foeil), Farmor (Saint-Agathon), Le Plénier-Boscher (Mûr-de-Bretagne) et Kermené (Saint-Jacut-du-Mené) étaient, en 2014, les principales entreprises exportatrices ayant leur siège social en Côtes d'Armor. D'autres unités industrielles (Vitalac à Carnoët, Brocéliande ALH à Lamballe...) réalisent également une part significative de leur chiffre d'affaires à l'export. En 2015, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie étaient les trois principaux pays vers lesquels étaient exportés les produits de l'agriculture et des IAA des Côtes d'Armor.

Exportations en valeur des produits de l'agriculture et des IAA (€) en 2015



Source : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

3. UNE FILIÈRE STRATÉGIQUE

15% des emplois du département directement liés à l'activité agricole

Selon la Chambre d'Agriculture de Bretagne ⁽¹⁾, plus de 3 200 emplois viennent s'ajouter à ceux directement affectés aux activités de production agricole et agro-alimentaire en Côtes d'Armor. Ainsi, le secteur des "services et organismes divers" représente près de 11% d'emplois induits (Centres de gestion, vétérinaires, services sanitaires, organismes de sélection, groupements de producteurs, organisations professionnelles agricoles, établissements de formation agricole...).

Ces emplois, directement liés à la filière agricole, s'ajoutent aux 18 687 actifs agricoles et 10 310 salariés des IAA (entreprises de plus de 20 salariés), soit un total d'environ 32 200 personnes représentant près de 15% de l'ensemble des emplois costarmoricains ⁽²⁾.

L'évaluation des emplois indirects : le Kreiz Breizh et Lamballe Terre et Mer

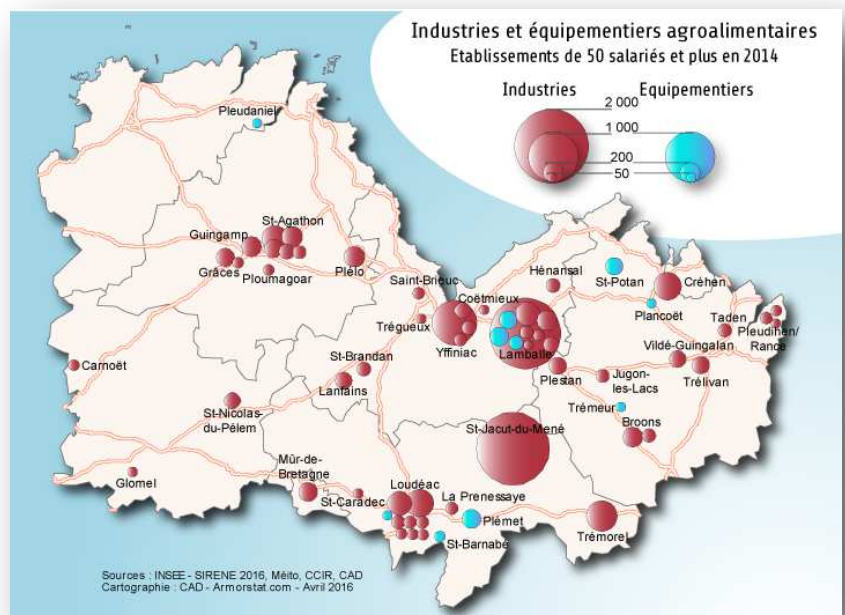
Si les emplois liés directement à l'activité agricole peuvent facilement être identifiés et qualifiés, il existe par ailleurs un nombre important d'entreprises qui interviennent dans les process industriels des IAA et dont une part variable du chiffre d'affaires est réalisée auprès des entreprises de ce secteur.

Ces équipementiers et sous-traitants agricoles et agroalimentaires regroupent plus d'une trentaine de compétences. Ils interviennent dans les équipements de traitement de la viande (Couëdic Madoré à Plémet par exemple), la chaudronnerie-tuyauterie (Kermeur Maintenance Industrielle à Loudéac...), l'électricité industrielle et l'automatisme (Le Du Industrie à Châtelaudren...), la fabrication de machines agricoles (Remorques Chevance à Grâces...), la construction et l'aménagement de bâtiments d'élevage (Itek à Trémeur...), la mécanique de précision, le froid industriel ou encore dans les activités en relation avec les mises aux normes, les prestations de nettoyage, le commerce de gros, les activités de transport et d'entreposage...

Toutes ces activités se développent au même rythme que l'agriculture et l'agro-alimentaire. Bien que difficilement quantifiables, elles constituent des maillons indispensables au développement et à la modernisation de ces secteurs d'activités.

Pour illustrer l'importance de l'ensemble de la filière agriculture et agro-alimentaire, une analyse plus poussée des établissements situés en amont ou en aval de ces secteurs a été réalisée.

Ont été retenues toutes les entreprises qui concourent, par l'apport d'un équipement ou d'un savoir-faire, à la fabrication d'un produit agricole ou agroalimentaire, ainsi que divers fournisseurs, prestataires de services, distributeurs.... Ce recensement va donc au-delà d'un simple inventaire basé uniquement sur la nomenclature d'activités des entreprises (Codes APE de la NAF de l'INSEE). En effet, plusieurs entreprises relevant des métiers du travail des métaux, de l'électricité-automatisme, de l'électronique, de la plasturgie, de l'ingénierie interviennent pour tout ou partie de leur activité au sein de la filière alimentaire, mais ne sont pas pour autant identifiables par leur seul code métier ⁽³⁾.



(1) Les emplois dans les filières agricoles et agro-alimentaires bretonnes en 2010-2013 (Edition 2014)

(2) Nombre d'emplois total au lieu de travail au RP 2012 : 220 900 (Source : Insee)

En raison de la complexité d'une telle démarche, l'étude a été limitée à deux territoires où l'agriculture et l'agro-alimentaire occupent une place essentielle dans le tissu économique local : la Communauté de Communes du *Kreiz-Breizh* (25 communes) et la future Communauté *Lamballe Terre et Mer* (40 communes). Le recensement des établissements travaillant avec les entreprises agricoles et agro-alimentaires conclut à une forte diversité des activités.

Le Kreiz-Breizh :

Sur ce territoire, situé dans le quart sud-ouest du département, 30 entreprises ont été recensées pour un effectif global de 250 salariés. La majorité est constituée d'établissements de petite taille : 21 comptent moins de 5 salariés, 5 entre 10 et 20 salariés et 3 seulement plus de 20 salariés.

Pour moitié, il s'agit d'établissements de « commerce de gros » (alimentaire, céréales, animaux vivants, lait...) qui emploient une quinzaine de salariés.

Les sociétés de « transport routier et d'entreposage » sont très peu nombreuses (2) mais concentrent plus de la moitié des effectifs : SNC Grisot Services à Saint-Nicolas-du-Pélem (101) et Distrivert Triskalia (36) à Glomel.

6 entreprises spécialisées dans la « fabrication et réparation de machines » et « équipements » regroupent 20% de l'effectif salarié. La plus importante emploie 21 personnes : CM2A Constructions Mécaniques à Rostrenen.

Dans le secteur des « autres activités spécialisées et vétérinaires », 34 salariés sont employés par 2 établissements. Citons également la Société coopérative d'intérêt collectif Douar Den (19 salariés) qui construit actuellement sur la ZA de Ruellou à Saint-Nicolas-du-Pélem une zone de conditionnement et un espace de réception et de lavage des légumes bio qu'elle commercialise ⁽⁴⁾

Kreiz-Breizh	Nombre d'établissements	Nombre de salariés
Fabrication de machines et équipements	2	33
Réparation et installation de machines et équipements mécaniques	4	14
Production d'électricité et gestion des déchets	3	0
Construction	2	18
Commerce de gros (céréales, alimentaire, animaux, lait...)	13	14
Transport routier – Entreposage	2	137
Autres activités spécialisées et vétérinaires	4	35
Total	30	251

Les agriculteurs du Kreiz Breizh sont regroupés au sein de sept Cuma (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricoles), sociétés de services classées dans la catégorie « location et location-bail de machines et équipements agricoles », et d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) localisé sur Plounévez-Quintin (catégorie « autres activités de soutien aux entreprises »).

(3) Les commerces de détail, la restauration et les services d'aménagement paysager... n'ont pas été retenus car ces activités sont en majorité effectuées à destination du consommateur final

(4) « Un chantier d'un million d'€ pour répondre au développement de l'entreprise. En dix années d'existence, Douar Den a multiplié par douze le tonnage de pommes de terre bio produites et commercialisées. L'entreprise du Centre-Bretagne s'agrandit et diversifie son activité » - Ouest France du 14 juin 2016

Par ailleurs, un réseau d'associations œuvrent également au développement, à la valorisation et à la promotion d'une agriculture plus respectueuse des ressources naturelles, de l'environnement et du travail paysan. Plusieurs appartiennent au mouvement CIVAM (Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) :

- **L'Association Kreiz Breizh Bois Energie (KBDE)** : L'objectif principal de l'association est de promouvoir et de développer la filière bois-énergie, sous forme de bois déchiqueté issu de l'entretien durable du bocage, auprès des collectivités et particuliers.
- **L'Association Kreiz Breizh Terre Paysanne (KBTP)** : Elle regroupe 16 producteurs sur tout le territoire du Centre Ouest Bretagne (COB) et des alentours. Depuis 2009, un système de vente de produits fermiers sur internet et de livraison hebdomadaire est en place avec pour objectif de promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et socialement juste.
- **La Ferme à Trémargat** : Organisée sous statut d'association loi 1901, elle regroupe une quinzaine de personnes (paysans, enseignants, animateurs, éducateurs...) et a pour but d'offrir aux enfants et aux adultes un lieu de vie privilégié, propice à l'écoute, au contact et à l'éveil aux activités de la ferme et de son environnement, mais aussi de rencontre, de découverte et de questionnement.

Si aucune agence d'intérim n'est localisée sur le territoire du Kreiz Breizh, les plus proches étant situées à Carhaix (Adecco, Randstad, Temporis Carhaix, Flèche Intérim, Manpower), un **Groupement d'employeurs, Triskell**, créé en 2001 par quelques entreprises du secteur agro-alimentaire, répond aux besoins récurrents en personnels lors des périodes de forte activité. Ce groupement d'employeurs est multisectoriel et ouvert à toutes les structures, qu'elles soient agro-alimentaires, industrielles, artisanales, tertiaires, territoriales, associatives... Il emploie 40 salariés en équivalent temps plein et regroupe une trentaine d'adhérents.

Au final, sur le territoire du Kreiz Breizh, une quarantaine de structures (entreprises, établissements, associations, organismes divers...), qui emploie 250 salariés, travaille en lien avec l'agriculture et l'agro-alimentaire. Ces chiffres viennent s'ajouter à la trentaine d'établissements recensée par l'Insee dont l'activité est directement liée à la fabrication de denrées alimentaires et qui emploie environ 290 salariés, Vatedis à Saint-Nicolas du Pélem (148 salariés) et Entremont Alliance à Glomel (56 salariés) étant les plus gros employeurs. L'Insee a également dénombré 240 postes salariés dans les exploitations agricoles en 2013 et près de 900 agriculteurs exploitants. **Au total, près de 1 700 emplois sont directement ou indirectement liés à l'agriculture et à l'agro-alimentaire sur le territoire du Kreiz Breizh.**

Lamballe Terre et Mer

167 entreprises ont été recensées pour un effectif global de 4 700 salariés. Elles sont majoritairement de petite taille : 63% emploient moins de 5 salariés (3% des effectifs). 33 établissements comptent entre 20 et 49 salariés et emploient près de 800 personnes. Les 7 plus grands employeurs (> à 50 salariés) concentrent 77% des effectifs.

Les établissements sont répartis dans une quinzaine de catégories. Un tiers relève des « commerces de gros » (alimentaire, céréales, animaux vivants, lait...) et concentre 79% des salariés. Cette branche regroupe les 3 plus importants employeurs (200 salariés et plus) du territoire (plus de 3 000 salariés au total).

Le « transport routier » et « l'entreposage » comptent 48 établissements et 180 salariés.

Dans le secteur industriel, 22 établissements ont été recensés (8% des effectifs). 14 entreprises spécialisées dans la « fabrication et réparation de machines et équipements » regroupent 3% des effectifs salariés. La plus importante, Asserva à Lamballe, emploie 85 salariés. On peut également citer « l'industrie du papier et du carton » avec deux établissements recensés qui comptent 117 salariés dont 83 employés par la Société Grand Ouest Etiquettes à Lamballe. Les quatre établissements de « construction » représentent quant à eux 3 % des effectifs.

Dans les « autres activités de services, financières, d'assurance, immobilières, spécialisées, vétérinaires, administratifs et de soutien », 173 salariés sont employés par 42 établissements.

Dans la branche des « activités juridiques et comptables », seulement 4 établissements ont été recensés. Ce chiffre est sous-évalué car une vingtaine d'agences, associations ou experts-comptables est localisée sur l'actuel territoire de Lamballe Terre & Mer.

Les agences d'intérim, nombreuses (14 pour 40 salariés), travaillent toutes avec le secteur de l'agro-alimentaire, l'intérim agricole étant géré par le Groupement d'employeurs Agricole et Rural Terralliance.

Un établissement d'enseignement est également directement lié au secteur agricole : Le Pôle de formation La Ville Davy à Quessoy.

A noter que, parmi les 10 établissements de « soutien aux entreprises », 8 sont des Groupements d'Intérêt Economique.

De nombreuses associations non comptabilisées sont également présentes sur le territoire ainsi qu'une trentaine de CUMA (activité de « location et location-bail de machines et équipements agricoles ») et une dizaine est classée dans le secteur « agricole activités de soutien aux cultures » .

Au total, environ 170 établissements travaillent en lien avec l'agriculture et l'agro-alimentaire pour un effectif de 4 700 salariés. A cela s'ajoute la centaine d'établissements recensée par l'Insee dans la branche « fabrication de denrées alimentaires et de boissons » (3 000 salariés), Cooperl Arc Atlantique étant le plus important (1 845 salariés), les 560 postes salariés de l'agriculture et les 1 800 agriculteurs exploitants. **Au final, près de 10 100 emplois sont directement et indirectement liés à l'agriculture et à l'agro-alimentaire sur le territoire de Lamballe Terre et Mer.**

Lamballe Terre et Mer–Sources : Insee SIRENE, Leaderbox, CCI, Lamballe Terre et Mer, Société.com, Kompass...	Nombre d'établissements	Nombre de salariés
Industrie extractive	1	49
Industrie du papier et du carton	2	117
Fabrication de produits métalliques	1	12
Fabrication de machines et équipements	3	23
Industrie automobile	1	37
Réparation et installation de machines et équipements	11	112
Production d'électricité et gestion des déchets	3	18
Construction	4	148
Commerce de gros (céréales, alimentaire, animaux, lait...)	50	3 711
Transport routier – Entreposage	48	180
Activités financières et d'assurance	3	18
Activités immobilières	4	4
Activités spécialisées, scientifiques, techniques, vétérinaires, de services administratifs	35	151
Enseignement	1	115
Total	167	4 695

Tableau récapitulatif emplois

EPCI	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Emplois Directs IAA	Emplois indirects	Total	Part estimée dans le total des emplois de l'EPCI
Kreiz-Breizh	900	240	290	250	1 680	26 %
Lamballe Terre et Mer	1 800	560	3 000	4 695	10 055	45 %

Notes :

COMMUNES • CANTONS • EPCI • PAYS • DÉPARTEMENT • RÉGION

VÉRIDIQUES, PRATIQUES, ÉCLECTIQUES...

NOS STATISTIQUES !



DONNÉES STATISTIQUES COSTARMORICAINES pour analyser traiter étayer enrichir
comprendre convaincre crédibiliser partager échanger argumenter comparer
exploiter décrypter promouvoir visualiser séduire.